ESSAI

SUR LES

SOURCES ALCALINES D'EVIAN

ET LES

SOURCES FERRUGINEUSES

D'AMPHION

ET DE LA GRANDE-RIVE

PAR A. DUPRAZ,

Docteur en Médecine des Facultés de Paris et de Turin,
Membre correspondant de la Société de Médecine
et de Chirurgie Pratiques de Montpellier,
de la Société Phrénologique de Paris, etc. etc.

ÉVIAN,
Chez les Frères MUNIER Ipm.-Lib.
1854.

ESSAI

SUR LES

SOURCES ALCALINES D'EVIAN

ET LES

SOURCES FERRUGINEUSES

D'AMPHION

ET DE LA GRANDE-RIVE

PAR A. DUPRAZ,

Docteur en Médecine des Facultés de Paris et de Turin,
Membre correspondant de la Société de Médecine
et de Chirurgie Pratiques de Montpellier,
de la Société Phrénologique de Paris, etc. etc.

BIBLIOTHÈQUE
DE
REIMS

ÉVIAN,
Chez les Frères MUNIER Ipm.-Lib.
1854.

INTRODUCTION

I.

Depuis quelques années, l'hydrologie minérale semble prendre de jour en jour une importance plus grande; et la plupart des médecins, qui n'admettaient qu'avec réserve, ou attribuaient à d'autres causes les cures obtenues par les eaux minérales, comprennent, et reconnaissent aujourd'hui, tout le parti qu'on peut tirer de ces puissants agents de thérapeutique, dans un grand nombre de diathèses ou d'affections chroniques.

C'est aux progrès des connaissances chimiques, et surtout aux faits cliniques publiés chaque année, soit dans des travaux particuliers, soit dans les nombreux rapports soumis à l'examen de l'académie de médecine de Paris, qu'il faut attribuer cette heureuse révolution, qui paraît s'accomplir dans les tendances médicales actuelles.

II.

La connaissance et l'emploi en médecine des eaux minérales ne sont point une conquête de notre civilisation moderne. Les médecins de la plus haute antiquité, Hippocrate, Galien, Oribaze, Aétius, à des époques fort éloignées les unes des autres, se sont occupés de ces eaux, et ils nous ont laissé, dans leurs écrits, des préceptes qui diffèrent peu de ceux que nous suivons de nos jours dans leur emploi et leurs indications.

Les Grecs avaient dédié certaines eaux à Hercule, le Dieu de la force, et les Romains, ces grands étuvistes de l'antiquité, comme les a appelés un spirituel écrivain, recherchaient avec soin, en Italie et dans toutes les contrées qu'ils parcoururent en conquérants, les sources thermales, auxquelles ils attribuaient la vertu de guérir les blessures. Leurs thermes étaient des établissements somptueux; et de vastes ruines, qui nous permettent encore aujourd'hui d'en étudier la distribution intérieure, si largement conçue, témoignent de la magnificence et de la grandeur que ce peuple donnait à tous ses ouvrages. Plusieurs eaux thermales, des plus réputées encore de nos jours, et à juste titre, montrent avec orgueil ces vestiges de leur ancienne splendeur.

Mais dans les siècles de barbarie qui succédèrent à l'empire romain, les établissements thermaux

furent détruits et les sources abandonnées. Quelques unes, seulement, parvinrent à se sauver de l'oubli à l'aide de quelques légendes merveilleuses, qu'exploitèrent souvent des charlatans ou des empiriques, qui en imposaient à la crédulité aveugle.

III.

Avec la civilisation qui revenait, peu à peu la lumière se fit, et l'expérience vint démontrer de nouveau les propriétés des eaux minérales. Quelques souverains fondèrent ou encouragèrent les établissements naissants : et ceux que la mode, cette reine capricieuse du monde, prit sous son puissant patronage, arrivèrent promptement à un haut degré de prospérité.

IV.

Enfin vers le milieu du dernier siècle, l'illustre Bordeu, dans son *traité des maladies chroniques*, et ses *lettres sur les propriétés thérapeutiques des Eaux-Bonnes*, en assignant aux eaux minérales le rang qu'elles devaient occuper dans la matière médicale, contribua beaucoup à attirer l'attention des médecins et des savants sur un sujet, qui devait être si fécond en résultats, et devenir un auxiliaire puissant de l'art de guérir.

Une fois l'impulsion donnée, depuis le commencement de notre siècle surtout, un grand nombre de sour-

ces ont été retrouvées, découvertes et préconisées contre les maladies les plus diverses, et pour la plupart d'entr'elles, l'analyse chimique est venue affirmer et donner la raison des faits déjà sanctionnés par l'expérience.

V.

Une foule d'écrits, la plupart, dûs à la plume de médecins laborieux et instruits, dans un but scientifique et humanitaire, quelques autres, malheureusement, dans l'intérêt purement financier des propriétaires, ont été publiés sur les eaux minérales de toute nature. L'efficacité incontestable des unes, la position topographique des autres, et il faut bien l'avouer, la mode quelquefois, en ont fait un besoin de notre époque, et amènent, chaque année, un plus grand nombre de malades ou de gens de loisir, autour des sources qui leur promettent le plus de soulagement ou le plus de plaisir.

VI.

Quelle que soit la valeur thérapeutique des eaux minérales, il ne faut pas se le dissimuler, à côté des succès nombreux, on a aussi des revers à enrégistrer. C'est un peu là l'histoire de toutes les médications.

Il y a, dans le traitement des maladies, des conditions inhérentes à l'organisme, à la nature du mal, à

son période, au remède lui même ou à son mode d'administration, qui doivent faire échouer les moyens de traitement les mieux appropriés en apparence.

Ce sont ces considérations exceptionnelles, dont les malades ne comprennent pas toujours la valeur, et qui ne sauraient cependant être omises sans danger, qui rendent la pratique des eaux complexe et très difficile, exigent du médecin de la pénétration, du tact, une connaissance approfondie des affections chroniques, et une grande habitude dans l'application d'un remède, dont le mode d'administration varié, et bien dirigé, doit avoir une si grande influence sur l'issue de la maladie.

VII.

Rien donc ne saurait être donné au hasard dans la pratique des eaux, et si l'homme de l'art ne peut disposer que d'un seul médicament, pour en apprécier rationnellement l'utilité, il doit tenir compte de plusieurs circonstances qui concourent à en déterminer l'effet, comme de tout agent pharmaceutique, qui s'administre à doses plus ou moins élevées, d'une manière continue, et comme partie intégrante d'une diététique temporaire.

Ces circonstances sont :

1.° La position topographique des sources, et par

conséquent la réunion des conditions hygiéniques dans lesquels se trouvent placés les malades pendant leur séjour aux eaux;

2.° Les qualités physiques et chimiques des eaux, et par suite l'appréciation de la valeur pharmaceutique des substances qui entrent dans leur composition;

3.° Leur mode d'administration;

4.° Leur action générale sur l'organisme malade;

5.° Les maladies dans lesquelles elles conviennent, et leurs indications;

6.° Enfin le régime, et les règles d'hygiène que devront suivre les malades pendant leur séjour aux eaux.

« Le traitement des eaux minérales, dit Bordeu, em-
« ployées à leur source, est, sans contredit, de tous
« les secours de la médecine, le mieux en état d'opé-
« rer pour le physique et le moral, toutes les révolu-
« tions nécessaires et possibles dans les maladies chro-
« niques. Tout y concourt, le voyage, l'espoir de ré-
« ussir, la diversité des nourritures, l'air surtout qu'on
« y respire, et qui baigne et pénètre le corps, l'éton-
« nement où l'on se trouve sur les lieux, le change-
« ment de sensations habituelles, les connaissances
« nouvelles qu'on fait, les petites passions qui nai-
« sent dans ces occasions, l'honnête liberté dont on jouit;
« tout cela change, bouleverse, détruit les habitudes
« d'incommodités et de maladies aux quelles sont sujets
« les habitants des villes. »

(Bordeu. *Recherches sur les malad. chron. Paris, 1775.*)

TOPOGRAPHIE D'ÉVIAN

ET

DE SES ENVIRONS.

I.

Si la position topographique doit avoir de l'influence sur l'avenir et les destinées d'une eau minérale, il serait difficile de trouver un lieu plus merveilleusement approprié à un établissement de bains, que la petite ville d'Évian. (1)

Placée sous le 46° 20' lat. N. et le 4° 35' long. E. du méridien de Paris, la position géographique d'Evian entre la France, la Suisse et l'Italie, à une journée du Grand S.t Bernard, du Mont Blanc et des vallées de

(1) L'histoire d'Évian se r'attache à celle de la Savoie dabord, et à celle de ses Ducs depuis la fin du 12.me siècle. Pour en connaître les détails, il faudrait se livrer à des recherches qui seraient hors de propos ici. Les principaux historiens de la Savoie sont: Guichenon, Grillet, de Costa et Joseph Dessaix.

On trouve un résumé succint de l'histoire d'Évian, dans un ouvrage de M.r de Bougy:

Évian et ses environs. Genève 1852.

Chamounix ; une route superbe, un service régulier de voitures et de bateaux à vapeur qui le mettent, chaque jour, en communication avec Genève, Lausanne et Vevey, en font un rendez-vous commode pour les étrangers de tous les pays.

II.

La ville bâtie sur la rive méridionale du lac Léman, s'élève en amphithéatre sur le revers d'une colline richement cultivée et couverte d'habitations, qui se dérobent aux regards derrière un rideau de verdure, formé par des vignes grimpantes et de magnifigues châtaigneraies. Partout, aux environs d'Évian, on trouve un sol fécond qui se prête à toutes les cultures ; des prairies bien arrosées, des terres parfaitement soignées étalent une végétation luxuriante, qui fait l'admiration des tourristes parcourant cette contrée pour la première fois. Des arbres à fruit de toutes les espèces, vivent à côté des hêtres et des sapins, dans un heureux pêle-mêle et une entente cordiale exemplaire.

Malgré le voisinage des hautes montagnes, le climat d'Évian est tempéré, le vent du nord y règne le plus constamment, il rend l'atmosphère pure et salubre, le vent du midi amène la pluie, et celui du sud-ouest l'orage et la tempête.

La route célèbre du Simplon, souvenir durable, en-

tre tant d'autres, que nous a laissé la domination française, traverse la ville de l'Est à l'Ouest. Cette route bien entretenue et bordée de beaux arbres, suit le bord du lac et sert de promenade aux baigneurs, qui s'arrètent le soir à contempler le coucher du soleil, dont le lac reflète les feux étincelants, ou qui viennent sur la jetée du port voir entrer les barques aux longs mâts qui cherchent un abri pour la nuit. (1)

III.

D'Évian, on arrive aux montagnes par un vaste escalier formé de trois collines étagées, et séparées les unes des autres par de larges et fertiles plateaux, du haut des quels on jouit partout des points de vue les plus pittoresques ou les plus grandioses. Derrière soi, les Al-

(1) Le lac Léman a 16 lieues de longueur et 3 lieues et 1/2 de largeur : selon M.r de Saussure, la plus grande profondeur du lac se trouverait près des rochers de Meillerie ; il la portait à 950 pieds, cette indication ne parait pas être exacte : des sondages récents n'ont donné pour cet endroit que 880 pieds et reportent la plus grande profondeur en avant du château de Blonay, et entre Évian et Lausanne, où elle doit être de 920 pieds. A la même distance du rivage opposé, entre Lutry et Cully, elle est de 760 ; devant S.t Gingolph, elle est de 570 ; près de la pointe d'Yvoire, elle n'est plus que de 270, et diminue graduellement pour n'être plus que de 200 devant Coppet.

De 40 rivières qui lui portent le tribut de leurs ondes, les plus considérables sont le Rhône, la Venoge et la Dranse.

Sa hauteur au dessus du niveau de la mer est de 1150 pieds.

pes du Chablais, à droite celles du Faucigny et à gauche celles du Valais, forment un hémicycle immense, aux crêtes déchirées, aux flancs couverts de gras pâturages ou de noires forêts : à ses pieds, se déroule le lac et plus loin, les riches coteaux du pays de Vaud, encadrés par les glaciers du canton de Fribourg et le Jura.

A mesure qu'on s'élève, l'horizon s'agrandit : le panorama devient plus imposant, la température change, la végétation varie, et, après une heure de marche, on trouve les paysages alpestres.

L'admirateur des beaux sites, le dessinateur, le botaniste ou le géologue quitteront ces lieux avec une abondante récolte d'impressions ou de souvenirs, qui les dédommageront amplement d'une fatigue salutaire.

IV.

Des voitures commodes, des chevaux, des ânes ou des canots sont à la disposition des baignenrs, et chaque jour, un site nouveau, curieux ou pittoresque, sera le but d'une excursion nouvelle pendant leur résidence à Évian. Neuvecelle avec son gros chataignier; S.t Paul avec ses oratoires, son val des Faverges et son lac en miniature; Meillerie, avec ses rochers illustrés par J. J. Rousseau; S.t Gingolph, d'où l'on voit Vevey, la jolie ville, et Chillon les pieds fièrement campés

dans le lac : puis d'un autre côté, Larringes et son vieux château; Féterne et sa grotte des fées; Amphion si coquettement penché sur l'eau ; le torrent bruyant de la Dranse, avec ses gorges ravinées et son vieux pont aux vingt-quatre arches; Thonon le chef-lieu de la province; Allinges avec ses souvenirs de S.t François de Sales, et ses ruines, qui semblent défier le temps; j'allais oublier le parc de Ripailles et son château aux sept tourelles, ancienne chartreuse, bâtie par Amédée VII, le Salomon de la Savoie, qui échangea son manteau de Duc contre une robe de moine, qui fut pape et mourut évêque de Genève en 1451. (1)

Les environs d'Evian ont été décrits bien des fois, et tout récemment dans un opuscule dû à la plume élégante de M.r le D.r A. Davet. (2) Je ne saurais mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

---

(1) La vue et les souvenirs de Ripailles inspirèrent à Voltaire les vers suivants:

« Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
« Ripailles, je te vois, ô bizarre Amédée!
« Est-il vrai que dans ces beaux lieux,
« Des soins et des grandeurs écartant toute idée,
« Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux,
« Et que lassé bientôt de ton doux ermitage,
« Tu voulus être pape, et cessa d'être sage. »

(2) Hist. et descript. des sources min. d'Evian, Paris 1852.

V.

On trouve à Évian plusieurs hôtels, quelques uns sont tenus avec l'élégance et le confort le plus recherché: tous se font remarquer par l'excellence du service, la délicatesse de la table et la propreté des appartements. Plusieurs maisons bourgeoises, meublées avec goût, sont encore mises à la disposition des étrangers, et tous les ans des constructions nouvelles qui surgissent, ou d'anciennes qu'on répare, annoncent la prospérité croissante de la ville.

HISTOIRE DES SOURCES ALCALINES

D'ÉVIAN

ET DE L'ÉTABLISSEMENT.

Evian possède plusieurs sources minérales alcalines: A quelques variations près dans la quantité des éléments minéralisateurs, leurs principes constitutifs sont identiques.

Source Cachat.

I.

La plus anciennement, et pendant long temps la seule connue, sous le nom de SOURCE OU D'EAU CACHAT, du nom de son propriétaire, est celle qui alimente l'établissement des bains.

Sa découverte fut dûe au hasard: on raconte qu'en 1769, un gentilhomme de l'Auvergne, le Marquis de Lessert, atteint d'une gravelle ancienne, accompagnée

de coliques néphrétiques violentes, était venu à Évian pour essayer d'un traitement par les eaux ferrugineuses d'Amphion, qui aggravèrent son état. Dans ses promenades autour de la ville, il remarqua une fontaine jaillissant sous le mur de clôture du jardin Cachat, à laquelle les habitants venaient puiser et boire. (1) Il voulut goûter de cette eau, il la trouva fraîche, agréable et très-légère. Il revint chaque jour en boire quelques verrées; au bout de quelques jours il crut remarquer un changement favorable dans son état, les urines devenues plus abondantes, entraînaient facilement des graviers, et les douleurs étaient moins vives. Il conçut quelque espoir, ses visites à la fontaine devinrent plus fréquentes, et bientôt il fut délivré de ses maux. Il en écrivit au célèbre docteur Tissot; celui-ci se fit envoyer de cette eau, et la confia au chimiste Tilleman, qui en fit l'analyse, et reconnut un principe alcalin; Tissot lui trouva de l'analogie avec le petit lait : l'observation de cette guérison ne fut point perdue pour lui, il se mit à envoyer des malades à Evian, et de nombreuses cures le confirmèrent dans l'efficacité du remède. La réputation de la

(1) Depuis un temps immémorial les habitants reconnaissaient à cette eau la propriété d'être plus légère que celles des fontaines de la ville, et celle d'adoucir et de blanchir la peau. (*Docteur Davet.*)

source Cachat s'accrut rapidement. Des médecins, d'une réputation non moins étendue que méritée, la prirent sous leur patronage; Tissot à Lausanne, Buttini à Genève, et Petit à Lyon, la préconisèrent dans les maladies d'irritation, mais dans des termes vagues, tels que le permettaient la connaissance d'une médication imparfaitement étudiée, et l'état peu avancé de l'analyse chimique.

II.

Chaque année, de nouvelles cures attirèrent un plus grand nombre de malades; et peu à peu l'expérience éclairée par l'observation des faits, permit de régler l'emploi et l'indication de ces eaux.

Ce ne fut cependant qu'en 1824, qu'une société d'actionnaires, comprenant les avantages de leur exploitation, se réunit; l'administration de la ville, dans un but d'utilité publique, fit des concessions de terrains, et l'établissement des bains fut fondé.

III.

Dans les fouilles, qui furent faites dans le sol du jardin, pour capter l'eau, on trouva quelle provenait de deux sources, placées l'une près de l'autre, sur la même ligne, dans la direction de l'Est à l'Ouest. Au moyen de quelques travaux, on réunit leur produit

dans un petit réservoir en pierre, auquel communique le robinet qui fournit l'eau pour la boisson, et un tube en plomb qui conduit celle destinée aux bains et aux divers usages de l'établissement.

La source donne 8 litres d'eau par minute, soit 5760 litres par vingt-quatre heures. Cette quantité d'eau était évidemment insuffisante pour fournir aux douches, et aux quatre-vingts ou cent bains, qui se donnent, chaque jour, pendant la saison. L'administration, pour parer à ce grave inconvénient, vient de faire construire de vastes réservoirs couverts, dont le nombre pourra être augmenté au besoin, destinés à recueillir, pendant l'hiver, une eau qui peut être si utilement employée pendant l'été.

C'est une amélioration urgente dont les médecins, et les malades surtout, doivent savoir gré aux nouveaux propriétaires, qui ne négligent rien pour soutenir la réputation justement méritée de leur établissement.

ÉTABLISSEMENT.

I.

Deux bâtiments paralèles, composés d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, séparés par une cour sablée, ombragée de beaux arbres, forment l'établissement des bains. Au rez-de-chaussée de ces bâtiments se trouvent, d'un côté, vingt six cabinets de bains et les différents appareils pour l'administration des eaux, ainsi que les salons de lecture et de conversation ; et de l'autre, le restaurant de l'hôtel. Les étages supérieurs sont distribués en appartements qui sont mis à la disposition des baigneurs.

Les deux bâtiments sont reliés, en avant, par une galerie vitrée, d'un assez joli effet, (1) espèce de salle de pas perdus, où l'on trouve des siéges et des journaux ; elle communique avec le salon, et peut au besoin servir de salle de bal ou de concert.

A l'extrémité opposée, deux escaliers conduisent à un grand et magnifique jardin, orné de terrasses et planté à l'anglaise, au milieu duquel se trouve la source Cachat, qui réunit les buveurs dans la journée, et va se distribuer dans l'établissement.

II.

Le service des bains est parfaitement dirigé ; les cabinets sont commodes et d'une propreté irréprochable. J'ai le regret de dire que les appareils à douche ne répondent nullement aux besoins, et laissent beau-

(1) Elle a été construite en 1850 par les propriétaires actuels.

coup à desirer. La faute doit en être attribuée au local qui a été mal calculé, et non à l'administration. (1)

(1) L'établissement construit en 1824, a été fait sans grande prévision de l'avenir. Placé au centre de la ville, limité par deux rues, des maisons particulières, un chemin, et adossé à la colline, il ne peut prendre aucun développement. Cependant il faut rendre justice aux propriétaires, qui font tous les ans des embellissements et d'importantes améliorations.

SOURCES

DE BONNEVIE, DE MONTMASSON, DE GUILLOT ET DU CORPORAU.

I.

A 400 mètres environ de la Source *Cachat*, sur la même ligne, de l'Est à l'Ouest, à la même hauteur, sur le versant de la même colline et du même système de terrain, sourdent les sources de *Bonnevie* ou de Gallaz, et celle du Lavoir ou de *Montmasson*. A une égale distance de ces dernières et de celle de l'établissement, on trouve la source *Guillot*. Ces quatre sources, des noms de leurs propriétaires, jaillissent un peu au-dessus du niveau d'un petit cours d'eau, qui sert à l'exploitation de quelques artifices, et dans lequel elles se perdent.

II.

Source Bonnevie.

Des quatre sources précédentes, elle est à peu près la seule recherchée des buveurs; et depuis trois ans que j'ai attiré l'attention sur la valeur thérapeutique

de cette eau, elle jouit d'une faveur au moins égale à celle de l'établissement. Depuis long-temps, dans le pays, on lui attribuait des propriétés semblables à celle de la source Cachat; mais aucun fait thérapeutique, rigoureusement observé, n'était venu confirmer cette idée; et, moi-même, je n'en avais entendu parler que très-vaguement, quand le hasard vint m'offrir le sujet d'une observation.

1. *Observation*: A la suite de la malheureuse campagne d'Italie, et pendant un été très-chaud, passé en garnison à Gènes, le Colonel de **** d'une constitution sanguine, fit un usage immodéré d'aliments et de boissons glacés: bientôt sa santé se dérangea. Il obtint de revenir chez lui dans l'hiver de 1849 à 50, et je fus appelé à lui donner des soins. Je le trouvai atteint d'un flux catarrhal généralisé de toutes les muqueuses, avec une entérite chronique, accompagnée d'un état de malaise et d'affaissement; soif modérée, langue saburrale, anorexie et un peu de fièvre, le soir seulement.

Après quelques jours d'un traitement approprié, le malade me témoigna l'envie de prendre pour boisson de l'eau de Bonnevie, et d'en faire préparer des bains, m'affirmant, du reste, qu'il avait fait quelque fois usage de cette eau, et qu'il s'en était toujours bien trouvé. Je ne fis aucune opposition à son désir. L'eau fut prise

en boisson et en bains; il y eut d'abord un peu de surexcitation. Mais au bout de quelques jours, les muqueuses parurent revenir à leur état normal, peu à peu les sécrétions diminuèrent et se tarirent, les urines rouges et catarrhales s'éclaircirent, les conjonctives injectées se détergèrent, le coryza disparut, la langue reprit son aspect naturel, les fonctions des intestins se régularisèrent, et l'appétit se fit sentir. En moins de six semaines, le malade avait recouvré un état de santé satisfaisant.

Cette observation me frappa, et l'été suivant j'en parlai aux malades qui me confièrent la direction de leur santé. Quelques uns essayèrent de cette eau; bientôt il s'établit une allée et une venue continuelle entre la source ancienne et la nouvelle. Pour qui connaît les habitudes des baigneurs, il n'y a rien là qui doive surprendre. Mais comme tous faisaient usage en même temps de l'eau Cachat, soit en bains, soit en boisson, il n'y avait pas d'observation possible. Deux malades, cependant, ayant cru remarquer une action diurétique plus grande, firent installer une baignoire dans une maison voisine, et se mirent exclusivement à un traitement par l'eau de Bonnevie.

L'un d'eux, atteint d'une paraplégie incomplète et d'une dysurie, à la suite d'un mal vertébral de Pott, qui l'avait retenu plusieurs années dans son lit, n'éprou-

va pas dabord de changement bien sensible ; étant revenu l'année suivante, il me dit s'être trouvé beaucoup mieux après son retour chez lui ; et en effet, l'état général était excellent, le malade pouvait faire de longues promenades à pied presque sans fatigue, et les fonctions de la vessie étaient singulièrement améliorées.

II *Observat.* L'observation suivante a été offerte par M.r P. âgé de 60 ans environ, du département de l'Ain. D'un tempérament sanguin et d'une vigoureuse constitution, M.r P. avait toujours joui d'une excellente santé, quand il fut pris, il y a quelques années, d'un catarrhe de vessie, dont il attribua la cause à un froid humide auquel il avait été exposé. Après avoir essayé différentes médications, avec des succès divers, mais toujours incomplets, il vint à Évian plusieurs années de suite. Chaque saison amena un mieux évident ; mais, à l'approche de l'hiver, par les temps humides, et aussi à la suite de quelques écarts de régime, l'affection ne tardait pas à reprendre son intensité. Dans les dix premiers jours de traitement par l'eau de Bonnevie, qu'il prenait en bains et en boisson, à doses élevées, il n'y eut d'effet marqué, qu'un peu de surexcitation dans les fonctions des reins et de la vessie ; la nuit surtout, les besoins d'uriner, devenus plus fréqnents et plus impérieux, forçaient le malade à se lever dix ou douze fois. Vers le quinzième jour au matin, il

me fit demander en toute hâte. Il avait passé une nuit fort agitée ; je fus surpris de la quantité d'urine rendue, et, bien plus encore, de la quantité de matière catarrhale qui remplissait aux trois quarts un grand vase de nuit, et formait une masse homogène et filante. Dès ce moment, le malade éprouva du calme et un bien-être indicible ; le sentiment de pesanteur et d'inquiétude dans le bas-ventre disparut, le besoin d'uriner devint moins fréquent, la miction plus facile, les urines reprirent un aspect normal, et le malade put enfin dormir plusieurs heures sans être réveillé.

Je conseillai de continuer l'emploi des eaux pendant encore quelques jours, et après avoir pris vingt-cinq bains, le malade quitta Évian. Peu après son retour chez lui, des circonstances particulières obligèrent M. P. à assister à des repas, où il oublia un peu son régime ; malgré cela, la guérison se maintint. L'hiver se passa assez bien, sauf quelques légers ressentiments qui n'eurent pas de suites. J'ai revu plusieurs fois M. P. depuis, et la cure ne s'est point démentie.

Cette guérison fut vite connue des baigneurs, et ne contribua pas peu à faire la réputation de la fontaine Bonnevie. N'ayant par-devers moi d'autre analyse que celle que j'avais obtenue à l'aide de quelques réactifs, sans détermination de quantité, je dus m'abstenir. Cependant l'enthousiasme gagna les malades ; et comme

toute chose nouvelle, si la source de Bonnevie eut ses partisans, elle eut aussi quelques détracteurs ardents.

Cette source fournit environ 40 litres par minute, quantité qui serait facilement augmentée par quelques travaux indispensables pour son exploitation.

III.

Sources Montmasson.

Au nombre de deux, elles sont couvertes par l'eau d'un lavoir public, à laquelle elles se mêlent. On n'a point cherché à en mesurer la quantité, qui semble considérable. Elles paraissent avoir une origine commune avec la précédente, dont elles ne sont séparées que de quelques pas. L'analyse chimique, comme on le verra plus loin, leur assigne des éléments constitutifs identiques. Elle n'est point employée.

IV.

Source Guillot.

Cette source n'est connue que des personnes de l'endroit. L'analyse lui reconnaît les mêmes principes minéralisateurs qu'aux autres sources alcalines, mais en proportion moindre. Il faut attribuer cela probablement aux eaux d'infiltration dont elle se charge.

Elle fournit 18 litres par minute.

V.

Source Corporau.

Cette source jaillit à travers un mur de clôture qui borde un chemin, à cinquante mètres environ au dessous des sources Bonnevie et Montmasson. Elle est connue depuis un temps immémorial, et jouit d'une grande popularité à Évian. Bien des habitants ne passent pas de jour sans aller y boire; quelques uns s'y lavent les yeux, qu'elle passe pour fortifier. Le peuple lui attribue beaucoup de propriétés, et avec quelque raison peut-être.

Le *marchantia polymorpha*, signalé dans les anciennes pharmacopées, et prescrit quelquefois encore de nos jours, comme diurétique, croît abondamment autour de cette source. Ce cryptogame est connu, dans le pays, sous le nom d'herbe de Corporau, et j'ai vu des bonnes femmes en faire préparer des soupes pour des malades.

Elle fournit environ quatre litres par minute. Sa composition chimique est la même, quant aux éléments, que celle des autres sources, seulement ils y sont en moins grande quantité. D'après l'analyse qu'on trouvera plus loin, ce serait la moins minéralisée de toutes.

REIMS

VI.

Il est donc démontré qu'Évian possède plusieurs sources minérales, auxquelles l'analyse chimique accorde une assez grande valeur. C'est maintenant à l'autorité des faits multipliés à leur assigner une place dans la thérapeutique, et à l'expérience clinique à leur découvrir, pour quelques unes du moins, et malgré l'analogie chimique, une spécialité d'action plus prononcée dans telle ou telle circonstance plutôt que dans telle autre.

Nos eaux ont les plus grands rapports avec celles de Vichy, où il y a aussi plusieurs sources, qui ne varient entr'elles que par de légères différences de proportion dans leurs éléments constitutifs, ou dans leur degré de thermalité ; et cependant, les malades qui vont à Vichy, ne s'adressent pas indistinctement à toutes. L'expérience a appris que l'eau de telle fontaine convient mieux dans les maladies des voies génito-urinaires, la gravelle, par exemple, et celle de telle autre, dans les affections du tube digestif, etc.

Ces remarques n'avaient point échapé à la sagacité du D.r Lucas. « Les sept sources de Vichy, dit-il, (1) « présentent dans leur emploi médical des différences

(1) Lucas: Notice médicale sur les sources de Vichy.

« bien plus importantes qu'on ne pourrait le croire, « d'après l'analyse chimique ; et bien qu'il soit dif- « ficile d'établir *à priori* la raison de ces différences, « des observations nombreuses ne laissent aucun dou- « te à cet égard. »

J'ai par-devers moi déjà quelques faits qui me permettent de croire qu'il pourrait en être de même à Évian. Une semblable opinion exige des observations et des études sérieuses, auxquelles la sanction du temps est nécessaire.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

DES EAUX.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES.

La température des différentes sources d'Évian variant entre 11° et 12° centig. elles doivent être classées parmi les eaux minérales alcalines froides; leur quantité est toujours la même dans toutes les saisons et par tous les temps ; elles sont parfaitement limpides , fraîches et légères ; elles n'offrent aucune saveur particulière et sont fort agréables à boire.

« Cette absence, du moins apparente, dit M.r le « D.r Davet, d'un principe qui domine, cette action « médicatrice qui ne se signale que par des bienfaits, « cette pondération admirable d'éléments, dont la fu- « sion pénètre intimement nos tissus organiques, don- « ne à l'eau d'Évian un caractère exceptionnel. On la « croirait faite pour les organisations fines, pour les « gens nerveux et les femmes du monde, dont l'es- « tomac délicat et le goût s'insurgeraient contre toute « espèce de nourriture substantielle, ou contre un re- « mède grossièrement élaboré » (1).

(1) D.r Davet: Ouv. cit.

ANALYSE CHIMIQUE.

I.

La première analyse de la source *Cachat* a été faite en 1808, par le professeur Tingry, dont le travail fut le sujet d'un mémoire présenté à l'académie de Genève.

Il trouva par litre d'eau :

Acide carbonique	0,	142
Carbonate de chaux . . .	0,	169
Carbonate de magnésie . .	0,	038
Carbonate de soude . . .	0,	021
Sulfate de chaux	0,	010
Muriate de soude . . .	0,	005
Alumine insoluble siliceuse .	0,	007
Matière extracto résineuse .	0,	002
	0,	394

II.

Plus tard, ce travail fut repris par M.r Peschier, chimiste distingué de Genève. Cette dernière analyse, qui n'est pas la plus récente, a été cependant celle adoptée par la Pharmacopée Sarde de 1853.

Vingt livres d'eau, égales à-peu-près à grammes 7377,600 contiennent :

Carbonate de chaux, grains	31,00	égaux environ à	grammes	1,643
de magnésie . .	1,50	«	«	0,080
de soude . . .	1,75	«	«	0,092
Chlorure de sodium . .	0,10	«	«	0,005
Sulfate de chaux	0,50	«	«	0,027
Matière huileuse colorante	0,75	«	«	0,040
Alumine	0,85	«	«	0,045
Silex	0,25	«	«	0,013
Matière organique . . .	0,75	«	«	0,040
Gaz acide carb., pouc. c.	17 1/2	« à centim. c.		158,332

III.

Enfin en **1844**, sur la demande des nouveaux propriétaires de l'établissement, M.r Barruel de Paris fit une nouvelle analyse. Les recherches de ce chimiste habile donnèrent les résultats suivants :

La pesanteur spécifique est de **10,008**, l'eau distillée étant **10,000**, chaque litre contient :

Acide carbonique libre, **24** milim. cubes,
Bicarbonate de chaux, grammes **0,101**
« de magnésie, « **0,017**
« de soude..... « **0,137**
Chlorure de sordium.... des traces,
Glairine,..... quantité indétermin.

Comme on le voit, cette analyse indique bien les mêmes principes minéralisateurs que les précédentes,

elle en diffère seulement et surtout par l'absence complète du sulfate de chaux. On a dit et imprimé depuis, que c'était à cette cause que les estomacs délicats devaient de pouvoir supporter, à plus haute dose, les eaux d'Évian que celles de Vichy. C'est un fait incontestable, qu'en général les premières voies s'accommodent mieux de nos eaux que de ces dernières, mais le sulfate de chaux n'y est pour rien ; car les analyses si souvent répétées, n'ont jamais signalé un atôme de ce sel dans les eaux de Vichy.

IV.

En **1851**, par les soins de M.rs le Colonel Montmasson, le Commandant Madeleine et par les miens, une analyse des différentes sources d'Évian fut faite à l'école des mines de Paris.

Les résultats d'analyses obtenus, se rapportant à un litre d'eau, sont présentés dans le tableau suivant.

Extrait des registres du bureau d'essai pour les substances minérales de l'école des mines de Paris.

SUBSTANCES CONTENUES DANS LES EAUX.	SOURCES					
	GALLAZ	1re du LAVOIR	2me du LAVOIR	CORPORAU	CACHAT
Acide carbonique	0 Litre 0970	0 Litre 0630	0 Litre 0360	0 Litre 0290	0 Litre 0610
Bicarbon. de chaux	0 2210	0 1920	0 1870	0 1810	0 1940
« de magnésie	0 0150	0 0120	0 0240	0 0210	0 0130
« de soude	0 0200	0 0200	0 0130	0 0200	0 0200
« de potasse	0 0070	0 0080	0 0040	0 0060	0 0060
Phosphate de soude	0 0047	0 0013	0 0007	0 0014	0 0014
Chlorures alcalins	Traces	Traces	Traces	Traces	Traces
TOTAUX	0 3617	0 2963	0 2647	0 2584	0 2954

Si par un examen comparatif, les résultats analytiques de l'école des mines de Paris diffèrent de ceux obtenus par Barruel, les analyses contenues dans ce tableau, démontrent que toutes ces sources ont de l'analogie, et que leurs principes constitutifs sont identiques, à quelques différences près dans les quantités.

V.

Les dépôts formés par ces eaux contiennent du fer. Ce fait, au reste, s'accorde avec ce que l'on sait aujourd'hui : que toutes, ou presque toutes les eaux alcalines ou salines, ordinairement gazeuses, à base de chaux, de soude ou de magnésie, contiennent du fer à l'état d'oxide, de carbonate, ou plus rarement de crénate.

VI.

Barruel a encore constaté la présence de la glairine dans la source de l'établissement, l'analyse de l'école des mines n'en fait point mention. Mais on sait aujourd'hui que cette substance encore peu connue, et qui ne peut être constatée en nature, paraît dûe à l'agglomération, au contact de l'air, de matières organiques tenues en dissolution dans l'eau. On ajoute en général trop d'importance à la glairine, on ignore encore complètement la part qu'elle prend à l'action des eaux minérales. M.r Bonjean fait remarquer que les eaux de

l'Allemagne et de la Bohême, qui ne contiennent point de glairine, jouissent de la même efficacité que les eaux qui en sont abondamment pourvues. (1)

VII.

Il en a été pour les sources d'Évian ce qui est arrivé pour beaucoup d'autres; elles ont été analysées à distance, et les chimistes, dont je ne prétends point diminuer le savoir et l'habileté, ne nous disent point le laps de temps qui s'est écoulé entre le moment du puisement des eaux et celui de l'analyse, les réactions, ou les nouvelles combinaisons qui ont pu s'opérer, entre leurs divers éléments constitutifs, par le contact de l'air, de la lumière, ou sous l'influence de toute autre cause.

Il serait donc d'une grande importance de procéder à de nouvelles analyses faites sur les lieux, avec la lenteur et la maturité que réclament ces études si difficiles.

Si de nouvelles recherches doivent élargir le cercle des connaissances hydrologiques, et être d'un certain intérêt pour la science, il faut bien le dire, la médecine ne saurait en profiter au même degré, et la découverte, par exemple, de l'arsenic (2) dans un grand

(1) Bonjean: De la glairine des eaux min. *Journal de pharm. et de chim.* 1849.

(2) Chevalier et Gobley: Rech. sur la présence de l'arsenic dans les eaux minérales, et dans les dépôts quelles forment: *Bullet, de l'académ. de médecin.* 1848, Tom. XIII.

Collas, Essai sur l'arsenic dans les eaux min. *Thèse de Montpellier* 1850.

nombre d'eaux minérales, ou celle de l'iode, (1) n'a apporté aucune modification dans leur emploi ou leurs indications.

La chimie, du reste, est loin d'avoir dit son dernier mot sur la composition des eaux. Chaque jour, des procédés nouveaux ou perfectionnés, permettent de saisir et d'apprécier des substances qui n'avaient point encore été aperçues; mais ce qu'elle ne nous apprendra probablement jamais, c'est leur action intime sur l'organisme, action vitale, mystérieuse, modifiée selon l'état de santé ou de maladie, et qu'on s'est efforcé en vain, dans ces dernières années, de nous expliquer chimiquement. « En analysant une eau minérale, on n'en dissèque que le cadavre », a dit Chaptal: en effet, la chimie rencontrera toujours dans ses recherches, malgré la puissance de ses moyens, des limites quelle ne franchira jamais. Car il y a dans les eaux minérales, pour me servir de l'expression de M.r Foissac, une vertu intime, un mouvement, une vie, dont la nature si riche en phénomènes, s'est réservé le secret.

(1) Chatin, Mém. lus à l'académ. de médecine de Paris, 1851 et 1852.

« La chimie nous apprend à caractériser, à classer « les eaux, nous montre les analogies qu'elles ont entr'el- « les, nous fait pressentir quelques unes de leurs pro- « priétés, en nous indiquant les principes minéralisa- « teurs prédominants. » La médecine ne doit rien demander de plus à la chimie: « mais c'est à l'observa- « tion clinique et à l'autorité des faits à déterminer « leur action thérapeutique. » (1)

(1) Patissier, Manuel des eaux min. nat. ouv. cit.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX.

I.

Les eaux alcalines s'administrent en boisson, bains, douches, injections et lotions. Ces divers modes d'administration ne doivent point être abandonnés aux caprices des malades, c'est au médecin à prescrire, à diriger et à combiner les diverses manières d'employer le remède, selon l'effet qu'il veut obtenir. L'art consiste à varier les doses et les modes d'application selon l'âge, le sexe, le tempéramment, les idiosyncrasies et surtout la maladie à combattre. C'est là toute la médecine des eaux: c'est là bien souvent qu'est le succès.

« Employées sous ces différentes formes, dit M.r « Patissier, les eaux minérales peuvent donc remplir « une foule d'indication, et remplacer beaucoup de mé- « dicaments, quand elles sont administrées par des méde- « cins prudents et expérimentés. C'est ici le lieu de « rappeler que les bons médecins font les bonnes eaux.»(1)

II.

Boisson: C'est surtout le matin à jeûn, en se pro-

(1) Patissier et Boutron Charlard. Ouv. cit.

menant, que les malades doivent prendre les eaux, depuis deux, jusqu'à dix verrées, et même plus, de quart d'heure en quart d'heure, en augmentant les doses progressivement, selon les forces digestives et selon l'effet produit ; ils en boiront encore quelques verrées dans l'après midi et dans la soirée, indépendamment de l'eau pure ou légèrement rougie, prise aux repas.

Ces eaux étant fraîches et très légères, l'estomac les supporte en général très bien ; aussi des malades se laissent-ils entraîner, quelquefois, à en boire des quantités exagérées. Ils ne tardent pas à s'appercevoir qu'ils ont fait fausse route.

Ces eaux ne sont nullement purgatives. Chez quelques personnes cependant, dans les premiers jours de leur administration, elles relâchent un peu, elles produisent même plusieurs selles dans la journée, mais toujours sans fatigue ni coliques. Lorsque cet effet se produit exceptionnellement, il est plus marqué par l'usage des eaux de Gallaz. Quelques malades se plaignent au contraire de constipation.

On est dans l'usage de les faire additionner parfois de sirops amers, toniques, ou de substances excitantes. Je m'abstiens, en général, de cette pratique ; pour les estomacs délicats ou capricieux, je préfère diminuer les doses, et après quelques tentatives, l'eau finit par passer.

III.

Bains : Destinés à agir sur une vaste surface, l'appareil tégumentaire, organe important d'absorption et de résorption, uni, par les plus intimes connexions, aux muqueuses qui tapissent les organes pulmonaires et digestifs, les bains tiennent le même rang que la boisson dans le mode d'administration des eaux, et comme elle, ils ne peuvent être soumis à aucune règle à l'avance. Leur durée et leur température doit varier selon l'âge, les forces, la susceptibilité ou l'excitabilité cutanée du malade, et selon l'état de l'atmosphère. Suivant aussi certaines conditions physiologiques ou pathologiques, les bains seront entiers, partiels ou locaux. Leur administration exige parfois certaines précautions, c'est au médecin à les prévoir et à les indiquer.

En général, les bains sont d'une demi-heure à une heure de durée; sous leur influence et par leurs propriétés alcalines, la peau se déterge promptement des matières grasses, produits de sa propre sécrétion, ses pôres dilatés se prêtent à une absorption plus rapide, et elle devient le siége d'une fluxion sanguine modérée, opérant ainsi une révulsion du centre à la périphérie, très salutaire dans certaines affections chroniques.

On voit d'après les expériences de MM. Petit et Darcet, que l'absorption ne varie pas seulement suivant les

individus, mais qu'elle peut varier chez le même individu, suivant certaines dispositions particulières ou accidentelles.

Loin d'éprouver la fatigue ou l'affaiblissement que produisent souvent les bains d'eau douce, les malades supportent ordinairement très bien, conservent et peuvent même gagner des forces, en prenant tous les jours, et pendant plusieurs semaines, des bains d'eau minérale.

Comme toutes les eaux qui contiennent du bi-carbonate de soude, celles d'Évian procurent le calme, le sommeil, et modèrent la surexcitation nerveuse; elles rendent la peau souple et onctueuse; propriété fort recherchée de certaines personnes.

A la suite d'un plus ou moins grand nombre de bains, on voit quelquefois apparaître un exanthème (*psydracia thermalis*) affectant la forme d'une scarlatine, ou de toute autre éruption cutanée. Ce phénomène rarement observé à Évian, est commun à certaines eaux thermales; et à Loëche, il est peu de malades qui échappent à la *poussée*, que les médecins regardent, sinon comme indispensable, mais du moins comme un signe favorable de l'action des eaux, et dont ils faut surveiller la marche avec soin. (1)

(1) Grillet. Sources therm. de Loëche.

IV.

Douches: Elles constituent un moyen puissant de la médecine des eaux; aussi doivent-elles être employées avec beaucoup de prudence et de mesure. Elles sont très usitées à Évian, elles le seraient plus encore, et on retirerait peut-être de plus grands avantages de ce mode précieux d'administration, si l'établissement était muni de tous les appareils nécessaires.

Le nombre des douches, leur durée, leur force, leur température et leur lieu d'élection doivent être subordonnés à la susceptibilité et à la puissance des réactions organiques du malade, à la forme, à la période et au siége de la maladie. C'est sur quoi il faut réfléchir avant de recourir à une médication énergique, qui peut avoir des conséquences funestes, si elle est administrée sans discernement.

L'usage d'un certain nombre de bains, doit précéder la douche, dont l'impression pénible, et quelque fois douloureuse, doit être graduée. Son effet, d'abord, est d'augmenter la vitalité des tissus sur lesquels on l'administre; la peau, dont les capillaires sont vivement excités, rougit et se tuméfie; secondairement, elle produit, par la percussion, un ébranlement qui se propage par continuité jusqu'aux organes les plus profonds, y réveille une activité nouvelle, et y suscite des réactions fa-

vorables, quand on sait les diriger et les faire tourner au profit de la guérison ; mais il est facile aussi de dépasser le but ; quand on agit, par exemple, sur un engorgement des viscères abdominaux, on peut réveiller une inflammation ancienne, cause première de cet engorgement, et voir se reproduire une affection aigüe.

Les douches sont *descendantes*, *horizontales* ou *ascendantes*, selon la direction imprimée au jet de l'eau ; elles prennent encore différents noms, selon la température ou la forme de la projection.

On les administre seules, ou concurremment avec le bain, avant ou après celui-ci. Quand je fais prendre une douche et un bain, je conseille de commencer par la première, le bain servant ensuite à modérer l'excitation produite.

Douches ascendantes : Employées simplement comme douches à percussion sur le périnée et l'orifice anal, elles peuvent favoriser l'apparition, ou le développement d'hémorrhoïdes, et deviennent ainsi un moyen utile de révulsion dans quelques affections de l'abdomen, et dans certaines dispositions aux congestions encéphaliques.

Quand la colonne de liquide, projetée à petite distance, est assez forte pour surmonter la résistance que lui offrent les sphincters de l'anus, elle peut, soutenue par le jet continu qui s'oppose à sa sortie, pénétrer assez avant,

et être suffisante pour vaincre certaines constipations opiniâtres.

Mais à l'aide d'une canule, on peut les faire pénétrer profondément : elles agissent alors comme évacuant ; et en les prolongeant quelques minutes, en ayant soin de les suspendre de temps-en-temps, pour permettre à l'eau introduite de s'écouler, elles exercent sur l'intestin une stimulation locale, qui ne tarde pas à s'étendre à tout le tube intestinal, et remédie ainsi à l'atonie de ses parois et à l'insuffisance des sécrétions.

Ces douches peuvent être d'un grand avantage pour hâter la résolution des engorgements abdominaux. Elles ne sont pas moins utiles comme toniques dans les leucorrhées, et dans quelques affections chroniques du vagin ou de ses annexes.

V.

Injections et lotions : Employées ordinairement dans le but de déterger des produits de sécrétions morbides les surfaces sur les quelles on les dirige ; on les rend stimulantes, toniques, émollientes ou sédatives, selon leur température ou leur durée.

Elles prennent le nom *d'irrigations*, quand les parties malades sont soumises à un lavage continu par une colonne de liquide qui se renouvelle sans cesse. Elles sont particulièrement conseillées dans certaines affections du

vagin ou du col de l'utérus, dont elles modifient les sécrétions, en ramenant les surfaces à l'état normal. Il serait à desirer de voir établir dans quelques baignoires, comme je l'ai vu dans un établissement d'Allemagne, des irrigateurs fixés, dont le mécanisme simple et commode, permet de faire, pendant le bain, des irrigations, dont la direction, la durée ou la force sont au gré du malade.

Elles sont encore employées, avec succès, dans le catarrhe vésical.

VI.

Plusieurs dépôts d'eau d'Évian sont établis en Piémont, en Suisse et en France. Ces eaux transportées, prises en boisson, à la dose d'un ou de deux litres par jour, offrent quelques avantages et comptent des succès dans quelques maladies d'indication, telles que la gravelle, par exemple. Mais il ne faut point en douter, leurs propriétés sont moins actives et moins prononcées, probablement, parceque, loin de la source, les malades ne se trouvent pas dans des conditions favorables à l'action médicatrice des eaux, et probablement aussi, parcequ'il survient, par le transport, dans celles d'Évian, comme dans toutes les eaux minérales, des changements dans les rapports chimiques des éléments qui entrent

dans leur composition, et, par suite, des modifications dans leurs propriétés thérapeutiques.

« Nos eaux, avait déjà dit Bordeu, en parlant des « Eaux-Bonnes, sont comme les habitants de nos mon- « tagnes, elles ne quittent pas volontiers leur pays, et « lorsque cela leur arrive, elles changent de caractère. »

VII.

La saison des eaux commence vers le 15 mai et finit avec le mois de septembre. Cependant les malades qui ont le choix de leurs instants, feront très-bien de faire coïncider leur séjour à Évian avec l'époque la plus chaude de l'été, qui est aussi la plus favorable à l'action des eaux.

Ce n'est point arbitrairement que le malade fixera la durée de son traitement, qui sera subordonnée à la maladie et à l'effet obtenu. C'est encore au médecin, dont il prend conseil, à lui indiquer le moment où la médication suffisante deviendrait nuisible, en la prolongeant plus long-temps.

La durée moyenne de la saison est de vingt-cinq à trente jours. Quelques personnes font deux saisons dans la même année. La plupart reviennent l'année suivante, quelques autres, plusieurs années de suite, soit pour achever une cure commencée, soit par reconnaissance, comme on dit, c'est-à-dire pour maintenir une guérison

obtenue, ou prévenir une rechûte possible. Ces malades reconnaissants feront bien de prendre l'avis de leur médecin ordinaire, avant d'entreprendre un yoyage dont ils ne retirent pas toujours les fruits qu'ils attendaient.

Quoique la température d'Évian soit douce, par le voisinage des montagnes et certaines influences atmosphériques, elle s'abaisse brusquement les jours de pluie; aussi les malades et les personnes qui les accompagnent feront sagement de se munir de vêtements chauds, dont ils éprouveront encore l'utilité dans leurs excursions sur les points élevés, où l'air est toujours vif.

ACTION PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DES EAUX.

I.

En dehors de l'action propre aux substances qui entrent dans leur composition, les eaux minérales ont des propriétés qui sont communes à toutes, et des propriétés qui sont spéciales à chacune d'elles. Ces propriétés d'action sont modifiées par le mode d'administration, le genre de maladie et certaines idiosyncrasies ou aptitudes individuelles.

II.

Les bi-carbonates alcalins de chaux, de soude et de magnésie étant les principes constitutifs dominants des eaux d'Evian, leur action devrait être, *jusqu'à un certain point*, subordonnée à ce que l'expérience et nos connaissances chimiques nous apprennent de l'action de ces sels sur l'économie animale, si, dans une étude thérapeutique, l'on se bornait seulement à considérer ces substances ou leur association proportionnelle ; mais il faut encore tenir compte ici des éléments divers et imparfai-

tement connus, qui entrent dans la composition chimique d'une eau minérale, et en font un médicament composé. S'il en était autrement, les eaux minérales naturelles seraient facilement remplacées par des eaux artificielles ; et de nombreux essais ont suffisamment démontré qu'il n'en saurait être ainsi.

III.

Toutes les eaux minérales, quelle que soit leur température ou leur base, ont une manière d'agir qui est identique : celle d'exciter les fonctions générales de l'organisme, en ayant une action plus manifeste sur certaines d'entr'elles, suivant la composition de l'eau. « C'est « toujours, dit M.r Durand-Fardel, par l'excitation des « fonctions générales de l'économie, quelles agissent « sur les conditions morbides générales ou locales aux « quelles on les oppose. (1) »

C'est donc en agissant primitivement sur deux vastes surfaces, la peau et la muqueuse gastro-intestinale, dont elles activent les fonctions, que leur action va retentir secondairement sur les autres appareils de l'organisme, dont elles excitent à leur tour, ou modifient la vitalité.

En effet, dans les premiers jours du traitement, on remarque souvent chez les malades, soumis à l'influence de l'excitation produite par l'usage des eaux, une recrudescence des symptômes morbides, mais cet état ne tarde pas à disparaître. Peu à peu le calme se rétablit, bientôt l'on voit les fonctions reprendre une activité inaccoutumée, la circulation, ralentie sous l'empire des affections chroniques, semble se ranimer : l'appétit devient plus vif, les digestions moins pénibles et plus promptes, l'assimilation plus complète, et tous les organes sécréteurs, dont les produits sont modifiés ou augmentés, ceux de l'urine surtout, reçoivent un grand degré d'activité.

(1) Durand-Fardel, Des eaux de Vichy, Paris 1851.

IV.

Ainsi c'est par la stimulation des forces médicatrices de la nature, et sous l'influence d'un surcroît de l'énergie vitale, imprimée non seulement aux vaisseaux capillaires sanguins, mais encore à tout le système lymphatique, que sont repris, et entraînés dans le torrent de la circulation, les matériaux de certains engorgements chroniques des parenchymes ou des viscères membraneux.

C'est donc en relevant au ton normal les organes affaiblis et les fonctions amoindries, que nos eaux doivent leurs propriétés *fondantes* et *résolutives*, qui leur permetteut de faire disparaître dans un temps plus ou moins long, suivant des conditions inhérentes à l'âge ou au tempérament du malade, à l'ancienneté, à la forme ou aux complications des maladies, ces engorge-

ments qui constituent la classe nombreuse des affections chroniques par *obstruction*, (pour me servir d'un terme de la vieille médecine,) occasionnées par des irritations successives, entretenues et persistant presque toujours par défaut de réactions suffisantes.

V.

Dans l'étude des propriétés thérapeutiques des médicaments, quelques médecins de nos jours ont pris pour point de départ leur nature et leur composition, pour en conclure à leur action chimique sur les liquides ou les solides de l'économie. Ainsi M.r le Docteur Petit, tout en reconnaissant l'action quelles exercent sur la vitalité de nos organes, fait jouer le principal rôle à l'alcalisation et à la neutralisation des acides dans le traitement des maladies par les eaux de Vichy; il attribue leur action résolutive à la propriété qu'ont les alcalis de dissoudre les concrétions fibro-albumineuses, et c'est en rendant le sang plus fluide, c'est-à-dire, en le dépouillant de sa fibrine, qu'elles acquièrent des propriétés *fluidifiantes* et *antiplastiques*. (1)

(1) Petit: Du mod. d'acti. des Eaux de Vichy. Paris 1851.

Mascagni ayant déjà observé que les concrétions fibro-albumineuses que l'on remarque sur les membranes séreuses d'individus morts de pleurésie ou de péritonite, se dissolvaient facilement dans une eau même peu chargée de potasse ou de soude, proposa d'employer le carbonate de potasse pour prévenir la formation de ces concrétions. On ne donna pas suite à cette idée.

Bullet de la faculté et de la soc. de méd. de Paris, N.° VIII, 1813.

VI.

Je reconnais pleinement l'importance des travaux chimiques, et l'influence qu'ils ont exercée sur les progrès des connaissances physiologiques; je ne mets point en doute les modifications apportées par les alcalis, pris à certaines doses, dans la composition des humeurs de l'économie, et dans celle du sang en particulier; je reconnais l'utilité et la nécessité de leur emploi dans le traitement de certaines maladies; mais il y a loin de là aux doctrines d'une médication purement chimique, à la quelle on a essayé, dans ces derniers temps, de faire une trop large part. Dans les phénomènes de la nature vivante, il y a autre chose que des influences ou des réactions chimiques, il y a aussi l'action dynamique des médicaments, dont il faut tenir compte dans l'application des agents pharmaceutiques à la pathologie.

« On a mis le sang, dit Liebig, l'urine et d'autres « parties de l'organisme, en contact avec des alcalis, « des acides et toute espèce de réactifs chimiques, et « l'on est parti de ces réactions pour faire des induc« tions sur les phénomènes de l'économie. Quelque-

« fois le hasard a ainsi conduit à une médication uti-
« le ; mais il est impossible qu'une pathologie ration-
« nelle se fonde sur ces sortes de réactions, car l'é-
« conomie animale ne peut être considérée comme un
« laboratoire de chimie. » (1)

VII.

Quand on parcourt dans l'ouvrage de M.r Patissier, ou dans celui de M.r C. James, la nomenclature des eaux minérales, si différentes quant à leurs éléments constitutifs, on est frappé de voir, à peu d'exceptions près, le même cadre nosologique venir se présenter et réclamer du soulagement aux différentes eaux sulfureuses, ferrugineuses ou alcalines: toutes ces eaux comptent des succès ; et l'on ne peut dire cependant de toutes, que c'est par l'alcalisation, par la neutralisation des acides, ou par la défibrination du sang qu'on est arrivé à obtenir ces guérisons diverses.

Parmi les malades qui nous arrivent chaque année, quelques uns, atteints d'affections chroniques anciennes, se présentent dans un état d'émaciation telle, que si les eaux alcalines agissaient en dépouillant le sang de sa fibrine, c'est-à-dire en l'appauvrissant, on obtiendrait

(1) Liebig : Trait. de chim. organ. tom. 1, traduc. de Gerardt.

un effet directement opposé à celui que l'on recherche; et cependant il n'en n'est point ainsi. C'est dans ces cas quelquefois, que l'eau ferrugineuse d'Amphion, judicieusement employée, en relevant les forces, seconde puissamment l'action des eaux alcalines.

VIII.

A moins de quelques dispositions individuelles, ou de très fortes doses, on obtient rarement l'alcalisation par l'usage des eaux d'Évian ; l'analyse en indique la raison : elles se bornent le plus ordinairement à ramener les sécrétions à l'état neutre, et cependant on ne peut leur nier des propriétés curatives dans les mêmes affections, où l'alcalisation est regardée par les partisans des doctrines chimiques comme condition presque essentielle de la guérison.

Du reste, l'alcalisation, celle de l'urine, par exemple, n'est point une preuve de l'action ou de la saturation par les alcalis ; c'est un phénomène d'élimination qui se produit plus ou moins rapidement, selon la quantité de substance absorbée, et selon certaines idiosyncrasies, en vertu d'une loi de l'organisme, par laquelle les principes non assimilables, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent être convertis en notre propre substance, introduits dans nos organes, par quelque voie que ce soit, sont rejetés au dehors, peu après leur intro-

duction. Les reins sont les organes les plus actifs de cette élimination. Celle des alcalins se fait avec une grande rapidité, elle se continue et s'achève pendant les heures qui suivent l'ingestion ou l'absorption par la peau.

IX.

Nos eaux ne se bornent point à une action excitante, elles agissent encore par leur alcalinité à la manière des altérants, c'est-à-dire que par leur usage plus ou moins prolongé, en se mêlant au sang, et pénétrant nos tissus, elles modifient profondément, bien que d'une façon lente et peu sensible d'abord, toutes les humeurs de l'économie, et impriment une manière d'être particulière et toute nouvelle aux fonctions assimilatrices et aux appareils de sécrétion et d'excrétion. Ce qui expliquerait très-bien pourquoi, dans quelques cas, certains malades n'éprouvent de soulagement que lentement, après un long usage, et souvent même après la cessation complète des eaux. Quelquefois elles ne suffisent point à amener la guérison, mais elles la préparent, en disposant l'organisme à s'accommoder de certaines médications, dont elles semblent seconder l'action, et aider ainsi à la curation de la maladie; et c'est avec raison que M.r Durand-Fardel a dit « que « dans certaines maladies les eaux minérales soulagent « très-généralement; qu'elles guérissent très-lentement;

« et pour mieux dire, qu'elles préparent la guérison plu-« tôt qu'elles ne guérissent elles-mêmes ». (1)

C'est encore au médecin à connaître et à calculer la portée de cette action altérante qui, poussée trop loin, pourrait avoir sur l'organisme les graves inconvénients signalés par M.r le Professeur Trousseau à propos de l'abus des alcalins. (2).

X.

En résumé :

Les eaux alcalines d'Évian ont une grande analogie de composition chimique avec celles de Contrexeville et de Vichy, et bien que leurs éléments constitutifs soient en proportion moindre, que dans les dernières surtout, leur action quoique moins prononcée en apparence, n'en diffère pas très sensiblement; elles pourront donc être employées, avec succès, et dans quelques cas même avec plus d'avantages, dans les mêmes affections.

Par leur action chimique, elles neutralisent ou ramènent quelquefois à l'état alcalin les produits de sécrétions normalement acides, ou qui le sont devenues sous l'influence d'un état pathologique.

La durée de cette modification des sécrétions est subordonnée à l'usage plus ou moins prolongé des eaux, à leur quantité et à certaines conditions individuelles.

---

(1) Durand-Fardel. - Ouv. cit. page 26.
(2(Trousseau et Pidoux. - Trait. de mat. méd., Tom. 1.

Leur action physiologique se traduit par la stimulation générale des fonctions de l'organisme.

Cette stimulation est plus prononcée sur les fonctions assimilatrices et les appareils sécrétoires de l'urine.

Ce n'est qu'après avoir produit une excitation générale, qu'elles agissent sur l'état morbide localisé, et que leur action thérapeutique se manifeste plus ou moins rapidement.

Elles agissent aussi selon leur mode d'administration, et selon les conditions pathologiques dans lesquelles se trouvent les malades soumis à leur influence.

Par leur emploi plus ou moins prolongé, elles agissent sur l'économie à la manière des altérants, et dans un grand nombre d'affections chroniques anciennes, c'est une condition essentielle de leur action.

Leur action peut encore se prolonger après qu'on en a cessé l'usage; quand elles sont impuissantes à détruire le mal, en relevant les forces, elles soulagent le malade, disposent à la guérison et deviennent un précieux auxiliaire des moyens thérapeutiques indiqués d'ailleurs.

Elles ne doivent être employées que dans les affections chroniques; elles sont contr'indiquées dans les maladies aigües.

EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

DES EAUX.

I.

Les affections pour lesquelles on vient à Évian sont nombreuses, et présentent à notre observation un cadre nosologique assez complet et varié. Il est donc utile que les malades connaissent, avant d'entreprendre le voyage, tout ce qu'il est possible de savoir sur la nature du mal, et les propriétés des sources auxquelles ils vont demander une guérison ou du soulagement.

Parmi les maladies d'indication se rangent au premier rang les affections des voies génito-urinaires, contre la plupart desquelles nos eaux jouissent d'une réputation justement méritée : ce sont la gravelle et les coliques néphrétiques; le catarrhe vésical ou cystite chronique. Elles sont d'une grande utilité dans l'incontinence d'urine et la paralysie de vessie indépendante d'une lésion de la moelle épinière, dans l'irritation et l'atonie des parois de cet organe, qu'on voit survenir et persister souvent après les manœuvres de la lithotri-

tie. Elles ne sont pas moins efficaces dans les pertes séminales involontaires, certaines gonorrhées de cause non spécifique, la leucorrhée ou fleurs blanches, certaines irrégularités de la menstruation, l'aménorrhée, l'engorgement des ovaires et la métrite chronique.

Leur action mérite d'être étudiée dans les néphrites chroniques simples ou avec sécrétions anormales des reins, l'albuminurie et le diabète sucré.

Dans les affections du tube gastro-intestinal : elles sont employées avec succès dans celles des premières voies, constituées par des troubles fonctionnels sans lésions d'organes : les dyspépsies, le pyrosis, les vomissements spasmodiques, la gastralgie et certaines gastrites chroniques. Dans les secondes voies, elles aident à réprimer des diarrhées anciennes et rebelles, ou à vaincre des constipations opiniâtres ; leur action n'est pas moins prononcée dans l'atonie des intestins, ou les entérites chroniques persistant après certaines fièvres, et contre lesquelles viennent souvent échouer les moyens de l'art.

Les engorgements de la rate, surtout ceux qui sont restés après des fièvres intermittentes prolongées, les engorgements du foie, des vaisseaux biliaires, et les coliques hépatiques occasionnées par des calculs ou toute autre cause, trouvent, sinon une guérison assurée, du moins un soulagement incontestable par l'usage des eaux

alcalines seules ou associées à celle des sources ferrugineuses d'Amphion ou de la Grande-Rive.

Elles ont encore une action favorable dans certaines affections chroniques des viscères du bas-ventre, les coliques hémorrhoïdales, et la plupart des maladies qui se développent à l'époque de l'âge critique.

Elles ont aussi la propriété de faire disparaître, souvent avec une grande rapidité, les concrétions tophacées qui se forment dans les petites articulations à la suite des accès de goutte, les déforment et apportent une grande gêne dans les mouvements. Elles peuvent, par leur usage prolongé avec méthode, et associées à une diététique convenable, je ne dis pas guérir la goutte, mais en modifier la diathèse et en rendre les accès et plus éloignés et moins intenses.

Elles sont encore employées avec avantage dans les affections papuleuses de la peau qui réclament l'usage des alcalins, notamment le prurigo et le lichen.

Elles modifient puissamment l'état scrofuleux, et par la stimulation qu'elles produisent dans l'organisme, elles disposent l'économie à recevoir ensuite une influence plus marquée et plus prompte des divers agents thérapeutiques indiqués en pareil cas.

II.

Gravelle et calculs urinaires: Constituée par des concrétions formées aux dépens des sels tenus en suspension dans l'urine, la gravelle présente des caractères variés par la quantité, le volume, la forme, la couleur, la consistance et la composition chimique; et c'est sur quelques unes de ces propriétés que les pathologistes ont essayé de baser une classification de l'urolithiase.

Ainsi la maladie est désignée sous les noms de *sables*, de *gravelle*, de *graviers* ou de *calculs*, selon le volume des concrétions. D'après la couleur et quelques autres caractères, M.r Magendie établit sept espèces de gravelle: les *rouge*, *blanche*, *grise*, *jaune*, *transparante*, *pileuse* et *multiple*. (1) Par l'analyse chimique on a établi des distinctions plus scientifiques et plus rationnelles: ainsi les concrétions jaunes-rougeâtres indiquent la présence de l'acide urique; celles qui sont blanches ou d'une couleur brun-pâle, sont formées de phosphate de chaux; celles de phosphate ammoniaco-magnésien sont d'un blanc-grisâtre, friables et d'un volume assez considérable; la coloration jaune orangé appartient à l'oxalate de chaux; celles d'oxide cystique sont plus souvent d'un jaune citrin; les concrétions de carbonate de chaux sont blanches, très friables et se dissolvent avec effervescence dans les acides; celles formées par l'urate

(1) Magendie: Rech. physiol. et méd. sur la gravelle.

d'ammoniaque sont d'une couleur grise. Ces concrétions sont rarement formées par une seule substance, elles prennent le nom de celle qui entre en plus grande quantité dans leur composition.

La gravelle donne lieu à plusieurs symptômes, dont deux seulement sont pathognomoniques de l'affection: l'expulsion de sables ou de graviers; et les coliques néphrétiques, occasionnées par la présence d'un calcul engagé dans les uretères, qu'il ne peut franchir, s'opposant ainsi plus ou moins complètement au passage de l'urine du rein dans la vessie, et pouvant déterminer de formidables accidents. Il faut le dire aussi, des concrétions urinaires peuvent se former dans le rein, et acquérir un grand volume sans susciter le plus léger symptôme. M.r Fleury a trouvé chez une femme, qui n'avait jamais offert aucun trouble du côté des voies urinaires, un calcul branchu qui remplissait le bassinet tout entier par son corps et les calices par ses appendices. (1) Ces cas sont loin d'être rares. Il est plus fréquent encore de voir des personnes, présentant tous les attributs d'une santé florissante, rendre facilement et sans aucune douleur des quantités considérables de graviers, et même des calculs d'un assez gros volume. J'ai vu des exemples semblables se présenter ici chez des malades, prenant les eaux pour toute autre affection.

(1) Monneret et Fleury: Compendium de méd. prat.

On a attribué la gravelle aux causes les plus diverses, et d'après les expériences de M.r Magendie on s'accorde à regarder certaines substances ou certains genres d'alimentation, comme ayant une influence bien marquée sur sa formation : ainsi le régime fortement azoté déterminerait des concrétions de phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésien ; d'oxide cystique et surtout d'acide urique ; la nourriture exclusivement végétale produirait des concrétions de carbonate de chaux ; et l'usage de l'oseille, des concrétions d'oxalate de chaux. Quelques faits irrécusables semblent confirmer ces assertions ; mais il faut qu'à l'influence du régime se joigne une prédisposition spéciale de l'économie. On voit quelquefois l'ingestion des substances les plus variées, et même les impressions morales, produire chez quelques individus la formation rapide de sables ou de graviers.

La goutte a été regardée comme une cause puissante de la gravelle ; ces deux affections paraissent être plutôt l'expression d'une même diathèse.

La dissolution des concrétions urinaires dans le réservoir même de l'urine, ou dans ses sécrétoires, a été le rêve des médecins de tous les temps ; la question des *lithontriptiques* a été tour-à-tour abandonnée et reprise bien des fois ; et, de nos jours encore, le Dr Petit qui s'est fait le champion ardent de cette thèse qu'il soutient avec talent, en a appelé à l'académie de médecine et à celle des sciences de Paris, pour décider entre lui et ses contradicteurs, parmi lesquels MM.rs Leroy-d'Etioles et Civiale, surtout, dont l'opinion en semblable matière est d'un grand poids, lui opposent des raisons sérieuses. (1)

Il faut bien l'avouer, si nos connaissances sur l'étiologie et la nature des concrétions urinaires se sont perfectionnées jusqu'à un certain point, et si la chimie nous a dévoilé les mystères de leur composition, l'empirisme seul a conduit à leur opposer la médication alcaline, dont l'efficacité n'est mise en doute par personne encore aujourd'hui : les esprits les plus sages sont unanimes à cet égard, surtout quand il s'agit de la gravelle à base d'urate d'ammoniaque, de phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésien, et de quelques autres variétés. Pline avait déjà vanté les coquilles d'escargot dans l'affection calculeuse ; et le fameux remède de Mademoiselle Stephens, qui eut tant de célébrité au commencement du dernier siècle, que le parlement Anglais en acheta la formule, était composé de coquilles d'œufs (c'est-à-dire de carbonate de chaux), de savon et de limaçons brûlés.

Cependant des études comparatives et l'expérience ont démontré que de tous les composés alcalins, les bi-car-

(1) Civiale : Traité de l'affect. calculeuse. Paris, 1838.

bonates sont ceux auxquels on doit donner la préférence ; et que la condition essentielle de leur réussite, c'est le véhicule aqueux abondant. Une eau légérement alcaline, que l'estomac peut supporter à haute dose et sans fatigue, a le double avantage, d'abord, en excitant la diurèse, de rendre les urines plus abondantes et moins concentrées, de favoriser l'expulsion des sables ou autres, et de s'opposer à la formation de nouvelles concrétions par le dépôt des sels; en second lieu, de présenter à l'économie un médicament extrêmement divisé, dont l'absorption facile et prolongée, en changeant la crâse du sang, combat la diathèse calculeuse, et apporte ainsi d'importantes modificaiions dans les sécrétions des reins. C'est là, je crois, tout le secret de l'efficacité de certaines eaux minérales alcalines, et particulièrement de celles d'Évian qui sont à base de chaux, de soude et de magnésie, et qui ont encore la propriété d'exciter l'estomac par l'acide carbonique qu'elles dégagent, lui permettant ainsi de digérer chaque jour et impunément de grandes quantités d'eau.

Je n'ai voulu parler ici que de la gravelle proprement dite, et non des calculs vésicaux ou *pierres*, que leur volume retient forcément dans la vessie. Nos eaux peuvent bien calmer quelques uns des symptômes qu'ils suscitent, mais quant à la question de savoir s'ils peuêtre dissous ou desagrégés dans la vessie elle-même par

l'urine rendue alcaline sous l'influence de l'eau, je l'ai déjà dit, elle est fortement controversée, et n'est point près d'être résolue.

III *Observat.* M.r de *** Officier supérieur de cavalerie, âgé de 45 ans, d'un tempérament sanguin, d'une bonne santé habituelle, ayant des habitudes de sobriété, et consacrant ses loisirs à des travaux de cabinet, commença à éprouver quelques dérangements dans ses digestions, auxquels il fit peu attention ; puis survinrent des douleurs lombaires vagues, qui finirent par prendre le caractère d'un lombago, contre lequel on prescrivit des bains de vapeur. Bientôt il s'aperçut que ses urines laissaient déposer, par le refroidissement, une poudre rouge ; et après une manœuvre fatigante, où il resta plusieurs heures à cheval, il fut pris d'un accès de colique néphrétique, qui le laissa, pendant près de trois jours, en proie aux douleurs les plus atroces ; il se sentit soulagé tout-à-coup, et les urines entraînèrent, au milieu d'une quantité considérable de sables rouges, trois graviers composés d'acide urique, de la grosseur de grains de chénevis. L'emploi du bi-carbonate de soude et un régime sévère amenèrent un soulagement qui fit croire à une guérison. Mais après quelque temps les douleurs lombaires reparurent, les urines, redevenues troubles et glaireuses, se mirent à charrier des graviers, et

bientôt il fallut abandonner l'exercice du cheval, qui était presque toujours suivi de coliques néphrétiques. Le malade affaibli, inquiet d'ailleurs d'une affection qui durait depuis plus d'un an et menaçait de briser sa carrière, se décida à venir à Évian, où il me fut adressé dans l'été de 1851.

Le voyage l'avait horriblement fatigué, l'état général était mauvais, sa physionomie exprimait la souffrance et un profond découragement. Après une journée de repos, M.r de *** fut mis à l'usage des eaux, l'estomac les supporta très-bien, ce qui me permit d'en faire augmenter les doses rapidement; il prenait en même temps un bain d'une heure chaque jour. Deux semaines environ se passèrent, sans qu'il y eut de changement appréciable dans la maladie. Une douche fut administrée sur la région lombaire, et le jour même il survint une surexcitation assez vive, la nuit fut agitée; le lendemain et le jour suivant le malade ressentit quatre ou cinq coliques, très courtes à la vérité, et toujours suivies de l'expulsion d'une quantité très notable de gravelle. Depuis lors la guérison semble venir à grands pas, les urines redeviennent claires et limpides, celles du matin seulement laissent déposer un peu de sables uriques. L'état général est meilleur, les forces renaissent avec l'appétit, le sommeil est revenu, et le malade peut faire quelques promenades.

Après trente-cinq jours de traitement par les eaux alcalines administrées sous diverses formes, et un bon régime, M.r de *** quitte Évian dans un état très satisfaisant. Les urines, essayées par le papier de tournesol, semblent se maintenir à l'état neutre, cependant elles laissent encore déposer de l'acide urique par le refroidissement, surtout quand le malade a un peu trop marché la veille.

Suivant mon conseil et l'avis de son médecin, M.r de ***, après un mois de repos, a pris trente litres d'eau transportée en quinze jours, et a continué ainsi deux ou trois fois, à un mois d'intervalle; la guérison étant obtenue, M.r d *** m'écrivit le printemps suivant qu'il allait reprendre son service.

J'ai choisi cette observation complète entre plusieurs autres, non pas seulement parceque j'ai pu la suivre dans tous ses détails, mais parcequ'elle présente une gravelle à base d'acide urique, qui se développe lentement et éclate en dehors des causes ordinaires appréciables, chez un homme de 45 ans, jusqu'alors bien portant, dont les habitudes de sobriété, et le calme d'une vie régulière et heureuse ne furent jamais troublés par aucun excès; et qu'elle nous montre encore un malade émacié par une affection qui résiste, pendant plus d'une année, aux moyens de l'art les mieux dirigés,

guérir assez rapidement sous l'influence d'une eau minérale, qui n'a pu agir qu'après avoir relevé les forces et l'état général à leur ton normal.

IV *Observat.* M.r M *** propriétaire, âgé de 36 ans, d'un tempérament sanguin, habitant la campagne, où il mène une vie sédentaire et fait bonne chère, remarqua un jour quelques concrétions blanches déposées au fond de son vase de nuit; bientôt les urines devinrent troubles, puis un peu catarrhales et entraînant une assez grande quantité de gravelle. M.r M ***, du reste, n'éprouva aucun symptôme douloureux du côté des voies urinaires, si ce n'est parfois un peu d'engourdissement dans la région lombaire. Il part aussitôt pour Évian, où il me présente une boîte contenant quelques grammes de petits calculs qu'il a rendus, d'une couleur blanche et de forme irrégulière, composés de phosphate ammoniaco-magnésien. Je prescrivis un régime sévère en même temps que l'administration des eaux. En peu de jours, les urines reprennent leur aspect normal, la gravelle disparaît, et M.r M *** peut retourner chez lui, ayant obtenu une guérison complète par un traitement de vingt cinq-jours.

Voilà une observation d'une gravelle développée probablement sous l'influence d'un régime trop azoté, dont la marche simple n'a été accompagnée d'aucun symptôme grave, et qui s'est terminée rapidement par l'emploi de l'eau alcaline et d'un régime approprié.

V. *Observat.* M.r P*** âgé de 60 ans, d'une forte complexion, vint à Évian en 1852. Habitué à une table succulente et à des vins généreux, M.r P *** éprouvait depuis quelques mois des douleurs sourdes dans la région lombaire, et ses urines limpides quoique un peu foncées en couleur, charriaient un sable fin et rouge, composé d'acide urique, dont la quantité paraît notablement augmentée le lendemain d'un repas plus copieux ou plus échauffant qu'à l'ordinaire; la maladie, du reste, n'a jamais donné lieu à d'autres symptômes.

Je prescrivis l'administration des eaux, et insistai fortement sur le régime indiqué par M.r Magendie. Après un mois de traitement, les urines sont moins colorées, mais elles déposent encore beaucoup d'acide urique. J'avais espéré mieux : M.r P *** m'avoua alors qu'il avait bien pris les eaux, selon ma prescription, mais qu'il n'avait pu prendre sur lui de s'astreindre à un régime aussi rigoureux. La saison était avancée, il partit donc promettant de revenir l'année suivante, et de se soumettre entièrement aux exigeances du traitement. Il tint ponctuellement sa promesse, et après vingt-cinq jours de l'usage des eaux, en observant le régime, il partit guéri.

Cette observation ressemble en tout point à la précédente, et bien que ces gravelles diffèrent par leur composition, elles se sont développées en présence de la même cause, une alimentation excitante et trop animalisée, et elles ont suivi la même marche dans leurs symptômes et leur terminaison; mais celle-ci met en lumière un principe que les malades ne doivent pas oublier: que le régime est un puissant auxiliaire, et souvent une condition essentielle du traitement des affections calculeuses.

III.

Catarrhe vésical chronique : Cette affection est caractérisée par la présence dans les urines de mucosités plus ou moins abondantes, résultant, soit d'une perversion des fonctions de la muqueuse qui tapisse les parois internes de la vessie, soit d'une inflammation plus ou moins vive, ou plus ou moins étendue de cette membrane, soit d'une lésion plus ou moins profonde de l'organe lui-même.

L'urine, au moment de l'émission, peut avoir sa couleur normale, ou être un peu moins limpide; elle est peu acide, et passe bientôt à l'état alcalin; elle se corrompt rapidement et exhale alors une odeur ammoniacale d'une fétidité insupportable.

Les dépôts de l'urine qui constituent le caractère

spécial du catarrhe de vessie présentent de nombreuses différences, quant à leur consistance, leur qualité ou leur aspect, et quant aux effets, tant de leur présence dans la vessie, que de leur passage à travers l'urèthre; la miction est sollicitée plus ou moins souvent et s'effectue avec plus ou moins de douleur, dépendant du dégré et du mode de la phlegmasie, et tenant quelquefois à des causes particulières.

Il est bien rare que la maladie succède à un état aigu, presque toujours, et principalement chez les vieillards, elle présente dès le début ce défaut d'activité et de réaction qui est le propre des affections chroniques, quoiqu'il ne soit pas rare, pendant sa durée, de voir survenir des exacerbations passagères.

On assigne au catarrhe chronique des causes très nombreuses, parmi lesquelles le froid, l'humidité, la vie sédentaire, l'abus des boissons chaudes, des diurétiques, etc. Il est encore l'expression ou un symptôme concomitant de plusieurs maladies qui affectent la vessie ou ses annexes: ainsi la présence de calculs ou d'un corps étranger dans la vessie; une semi-paralysie de cet organe, qui ne se vide pas entièrement par le manque de contractilité de ses tissus; des fongosités; et tout obstacle au libre cours de l'urine, un rétrécissement de l'urèthre, et surtout le gonflement et l'hypertrophie de la prostate. Néanmoins on voit quelquefois ces

affections exister même à un haut degré, sans donner lieu à aucune manifestation catarrhale, qui apparait et persiste d'autres fois, sans qu'on découvre aucune particularité organique, capable d'expliquer sa production.

Ainsi donc, les causes, le degré, la durée, le caractère et les complications du catarrhe doivent être pris en sérieuse considération, quand il s'agira d'en instituer le traitement par les eaux alcalines.

En effet, quand le catarrhe vésical chronique est idiopathique, qu'il n'est pas trop éloigné de son début, que la sécrétion morbide est encore à l'état muqueux, et que le malade se trouve dans de bonne conditions d'ailleurs, j'ai vu obtenir ici, avec une promptitude merveilleuse, des cures radicales par l'administration des caux. Si, au contraire, l'affection est ancienne ou si elle a été exaspérée par des médications imprudentes, que la sécrétion soit mucoso-purulente, ou qu'elle aît été précédée ou accompagnée d'une exhalation sanguine, deux et quelquefois trois saisons seront nécessaires pour combattre et éteindre un mal qui résiste avec opiniâtreté, et qui récidive facilement.

Lorsqu'il existe une des complications dont j'ai parlé plus haut, le catarrhe ne disparaîtra qu'avec la maladie principale. Cependant, dans la plupart de ces cas, nos eaux pourront être d'une grande efficacité, sinon pour guérir sûrement, du moins pour soulager toujours,

soit en agissant par leurs propriétés d'action sur la muqueuse vésicale, d'en modifier la sécrétion ou la sensibilité ; soit en ranimant la contractilité de la vessie elle même, de favoriser ainsi l'expulsion complète de l'urine et de ses dépôts, qui suffisent souvent pour entretenir le catarrhe ; soit en rendant la sécrétion urinaire moins concentrée et plus abondante, de modérer l'excitation qu'elle produit sur des surfaces déjà malades et irritées.

Je fais toutes mes réserves pour le catarrhe qui est lié aux affections de la prostate, et dont je parlerai plus loin.

VI. *Observat.* M.r S *** d'une constitution moyenne, âgé de 32 ans, fut exposé à un courant d'air, étant en sueur. Le lendemain il se sentit un peu courbaturé ; au bout de trois ou quatre jours, les besoins d'uriner devinrent fréquents, la miction fut douloureuse, et après une nuit, où il fut obligé de se lever plusieurs fois, M.r S *** remarqua, au fond de son vase de nuit, un amas de mucosités homogènes, filantes et adhérant aux parois du vase. Il fut mis à l'usage de quelques tisanes et de bains tièdes. Malgré cela, la maladie sembla suivre une marche ascendante, quoique lente.

Quand M.r S *** arriva à Évian, l'affection datait de

quatre mois environ. Les urines décolorées laissent déposer, par le refroidissement, une masse catarrhale assez considérable, surtout le matin ; le malade sent un peu de gêne dans la région périnéale, et une douleur assez vive pendant et un peu après l'émission de l'urine, mais ce qui le fatigue le plus, c'est d'avoir son sommeil interrompu plusieurs fois pendant la nuit.

Au cinquième jour de l'administration des eaux, il y eut, comme cela arrive presque toujours, un peu de surexcitation qui fut de courte durée. Bientôt les urines reprennent leur coloration normale, le dépôt muqueux devient chaque jour moins abondant, les besoins d'uriner, moins fréquents, ne troublent plus le sommeil, l'émission est moins douloureuse et plus abondante. Après un traitement de vingt jours M.r S *** partit guéri.

VII. *Observat.* M.r F *** ancien chirurgien-major de l'armée française, me raconta à son arrivée à Évian ; qu'à la suite de trois pénibles et laborieuses campagnes en Afrique, il était resté sujet à des douleurs rhumatismales, dont le siége principal était dans les lombes, mais que depuis six mois environ ces douleurs, peu intenses du reste, avaient disparu. Ce fut dès cette époque qu'il commença à ressentir vers l'hypogastre un peu de tension et de la douleur à la pression, et qu'il éprouva, chaque fois qu'il urinait, une douleur vive au col de la vessie et à l'extrêmité de l'urèthre. Bientôt les urines, rendues avec difficulté, furent troubles et mêlées de mucosités filantes qui se déposaient et s'attachaient au fond du vase.

M.r F *** avait essayé de plusieurs traitements : les balsamiques avaient semblé apporter un peu d'amélioration. Mais le mal reparaissait avec opiniâtreté chaque fois que le temps devenait humide, malgré les précautions les plus attentives.

Une sonde d'un gros calibre parcourait librement toute l'étendue du canal, et une exploration minutieuse ne fit rien découvrir du côté de la prostate. Je donnai quelques avis sur l'administration des eaux, qui furent prises particulièrement en boisson et douches ascendantes. Un régime sévère fut suivi. Le succès fut rapide, car en trois semaines, M.r F ***, dont l'état général s'était amélioré, rendait librement et sans douleur des urines qui ne contenaient plus la moindre trace de catarrhe.

VIII. *Observat.* M.r de *** âgé de 28 ans, d'un tempérament lymphatique-nerveux, après une cystite très intense, occasionnée par une blénorrhagie uréthrale qui se propagea jusques dans la vessie, resta sujet à un suintement muqueux de l'urèthre, dont il ne se

préoccupa nullement. Après quelques écarts de régime, le suintement augmente, les urines deviennent catarrhales, et chaque jour semble amener une aggravation dans l'état du malade, qui se soumet avec répugnance aux traitements qui lui sont ordonnés, ou les suit incomplètement. M.r de *** éprouve d'abord un peu de gêne et de tension vers la région hypogastrique, ensuite les besoins d'uriner sont fréquents, la miction devient pénible, lente et très douloureuse, les urines colorées, et parfois sanguinolentes, laissent précipiter au fond du vase des mucosités très abondantes. Le malade est tourmenté surtout la nuit, la chaleur du lit semble exciter les besoins d'uriner et augmenter la dysurie; il ne peut goûter une heure de repos.

Cet état durait depuis environ six mois quand M.r de *** arriva à Évian. Tout dans l'aspect du malade exprimait la souffrance et une profonde débilitation. Les urines, rendues en petite quantité à la fois, acquièrent très vite une fétidité horrible, et les dépôts abondants dont elles se séparent, offrent tous les caractères du catarrhe muco-purulent.

Après dix jours de l'administration des eaux, il y eut un léger amendement dans les symptômes douloureux, mais le catarrhe n'avait diminué en rien. Je pratiquai alors des injections d'eau minérale dans la vessie, au moyen de la sonde à double courant: cette opération

prolongée et répétée avec prudence, concurremment avec quelques douches sur la région hypogastrique et le périnée, les bains et la boisson à une dose assez élevée, eut un succès complet. M.r de *** quitta Évian, après un traitement de trente cinq jours, ayant recouvré ses forces et tous les attributs de la santé.

L'hiver suivant, après une partie de chasse, par un temps humide, M.r de *** ressentit quelques nouvelles atteintes de sa maladie, qui furent sans gravité. Il revint à Évian aussitôt que la saison le permit. Trois semaines suffirent cette fois pour obtenir une guérison qui, je l'espère, sera durable.

IX. *Observat.* M.r B *** âgé de 68 ans, occupant une position distinguée dans la magistrature, vint à Évian pour se débarrasser d'une affection catarrhale de la vessie, qui durait depuis long-temps; et comme elle n'avait donné lieu à aucun symptôme inquiétant, si ce n'est l'obligation de se lever cinq à six fois dans la nuit, il ne s'en était jamais occupé sérieusement. Les urines coulent assez librement, elles sont décolorées, et laissent déposer quelques mucosités bien liées et très visqueuses. M.r B *** avait été, l'année précédente à Vichy, dont les eaux très actives furent mal supportées et le surexcitèrent beaucoup, sans apporter de modifications dans son état.

M.r B *** a été mis à l'usage des eaux alcalines le lendemain de son arrivée, elles passèrent difficilement en boisson; j'insistai sur les bains, les douches ascendantes et les irrigations dans la vessie. En peu de jours le succès fut complet.

Je m'abstiendrai de tout commentaire sur les observations précédentes : elles offrent des exemples de catarrhes simples, sans complications, de causes différentes, traités et guéris par la même médication.

Chez deux malades, j'ai dû employer les injections dans la vessie; en effet, dans une affection souvent rebelle et si sujette à récidiver, les injections ou irrigations offrent un précieux auxiliaire de la boisson et des bains : elles ont l'avantage, en mettant le médicament en contact immédiat avec les surfaces malades, de leur imprimer de plus puissantes modifications. Le Dr Vulliez, dont la pratique et la longue expérience faisaient autorité à Évian, les employait beaucoup et avec succès. (1)

Il est par fois difficile de décider à cette petite opération des malades craintifs, que la vue d'une sonde effraie. L'injection ne réveille ni douleurs ni réactions, quand elle est bien indiquée, qu'elle est faite avec prudence, que l'on en sait graduer la température et la durée, et que l'on sait y revenir à propos.

(1) Vulliez : Not. inéd. sur les eaux d'Évian.

Du reste, ce procédé n'est pas applicable dans tous les cas, et une certaine circonspection doit présider à son emploi. M.r Civiale a indiqué, avec son talent ordinaire d'exposition, les règles à suivre et les écueils à éviter dans le traitement du catarrhe vésical par les injections. (1)

IV.

Catarrhe vésical lié à une tuméfaction de la prostate : Parmi les causes organiques qui donnent naissance et entretiennent, je ne dis pas toujours, mais fréquemment, le catarrhe de vessie, principalement chez les vieillards, il faut placer au premier rang les gonflements morbides de la prostate, qui apportent toujours un obstacle au libre écoulement de l'urine, quel que soit leur siége, leur forme ou leur volume. « Ce n'est pas « par elle-même, dit M.r Mercier, que la tuméfaction « de la prostate est si grave, mais par ses effets di- « rects ou éloignés sur les autres organes ». (2) En effet, les affections de la prostate se développent d'une manière lente, insidieuse, sans réveiller d'autres symptômes que quelques troubles dans l'émission des urines, une difficulté, de la lenteur, et quelquefois un peu

(1) Civiale : Traité prat. sur les mal. des organ. génito-urin. tom. III.

(2) Mercier : Rech. sur les malad. des org. genito-urin.

d'incontinence, dont les malades ne se préoccupent point : c'est ordinairement le catarrhe qui attire leur attention, quand la maladie primitive, ignorée et déjà ancienne, a fait des progrès.

Je n'ai point à m'occuper ici de l'étiologie si obscure des engorgements des lobes de la prostate, ni de tout ce qui se rattache à cette affection, qui avait bien attiré l'attention de quelques chirurgiens à différentes époques, mais dans l'étude de laquelle MM. Leroy, Vidal, Civiale, et M.r Mercier surtout, ont apporté les plus vives lumières depuis quelques années.

Je veux simplement signaler un fait, que j'ai eu l'occasion d'observer plusieurs fois dans une pratique de cinq années aux eaux d'Évian ; à savoir : que le catarrhe de vessie, symptomatique d'une tuméfaction de la prostate, traité par les eaux alcalines, disparaît quelquefois très promptement, mais qu'il ne tarde pas à se reproduire en présence de sa cause qui persiste ; que d'autres fois, au contraire, il est très rebelle : et que dans quelques cas enfin, l'administration des eaux suscite une augmentation de tous les symptômes, et par fois des troubles graves qui amènent une terminaison rapide et funeste.

Cette manière différente d'agir d'une même médication sur une affection identique en apparence, tient-elle à la forme, au siége, à la nature ou au volume de l'engorgement? ou bien à des conditions morbides organiques ou individuelles particulières? c'est probable. Des faits comparatifs multipliés et des recherches sur le cadavre répondront probablement un jour à ces importantes questions. Je me borne aujourd'hui à signaler un fait dont la connaissance n'a point échappé à M.r Civiale. Ce savant, en parlant de l'indication de quelques eaux minérales, qui sont employées avec avantage dans certains catarrhes de vessie, s'exprime ainsi : « Il ne serait « pas de même, si le catarrhe vésical dépendait d'un état « névralgique du col de la vessie avec tuméfaction de la « prostate : on aurait alors à redouter des rétentions « d'urine, par fois très graves, et d'autres accidents, « dont je connais plus d'un exemple. » (1)

Il est donc urgent d'apporter la plus grande attention à l'état de la prostate chez les malades qui viennent aux eaux avec des catarrhes de vessie, surtout quand ce sont des vieillards. Les signes physiologiques, c'est-à-dire les troubles dans les fonctions urinaires, seront sans doute d'une grande valeur pour asseoir le diagnostic, mais c'est par une exploration attentive et répétée, soit par l'urèthre, au moyen de différentes sondes, soit par le toucher rectal, qu'on parviendra à se faire une idée bien nette de la nature et du siége de

(1) Civiale : Ouv, cit. tom. III. Pag. 599.

la tuméfaction. Lorsque ces recherches, dirigées par une main un peu habituée, sont faites avec précaution, elles ne sont pas pénibles pour les malades, qui s'y prêtent ordinairement sans trop de répugnance.

Une fois la tuméfaction morbide de la prostate reconnue, c'est contre elle, avant tout, que doit être dirigé le traitement; et il faut bien le dire, si les moyens thérapeutiques sont nombreux, ils sont incertains, et exigent du temps et de la persévérance.

Quand l'exploration fait reconnaître un de ces gonflements prostatiques, comme on en rencontre souvent chez les personnes âgées, et qui paraissent être, pour ainsi dire, un état normal, amené par les progrès de l'âge, plutôt qu'un état pathologique, il faut apporter la plus grande réserve dans l'administration des eaux, et en surveiller soigneusement les effets, car elles pourraient très bien activer la tuméfaction de la prostate, et constituer ainsi ou hâter l'apparition d'une maladie, qui aurait mis encore du temps à se développer, ou qui n'eût peut-être jamais éclaté sans l'influence d'une cause active.

x. *Observat.* M.r C *** capitaine en retraite, vint à Évian pour se faire traiter d'un catarrhe vésical très ancien, accompagné souvent d'une ardeur très vive le long de l'urêthre pendant l'émission de l'urine. M.r

C *** est âgé de 62 ans, sa constitution robuste ne paraît point détériorée, et sa maladie ne l'empêche point de conserver de vieilles habitudes; surtout l'usage du café et des boissons alcooliques.

Un examen attentif m'a fait reconnaître un peu de gonflement de la prostate auquel je ne me serais point arrêté, si M.r C *** ne m'eût dit qu'à des époques assez éloignées, il avait éprouvé dans la miction quelques accidents de nature à me faire croire qu'ils étaient sous la dépendance d'un gonflement de la prostate, qui aurait pu varier suivant certaines conditions, et résultant surtout des irrégularités dans sa manière de vivre: quoiqu'il en soit, je fis prendre les eaux au malade qui voulut bien me faire quelques concessions sur son régime habituel; la maladie sembla s'améliorer rapidement. Les urines étaient redevenues moins colorées et le catarrhe en avait disparu entièrement, quand survint une difficulté d'uriner, qui obligeait le malade à s'accroupir pour favoriser l'évacuation complète de l'urine. Je ne m'expliquai pas, sur le champ, à quoi pouvait tenir cette dysurie survenue ainsi au moment où l'affection catarrhale semblait avoir cédé.

J'examinai la prostate de nouveau, et je trouvai une tuméfaction considérable. Je fis cesser les eaux, et ordonnai une application de sangsues au périnée. L'émission de l'urine devint plus facile, et le malade partit.

Quelques mois après, j'ai appris que M.r C*** était mort, sans autres détails qui pussent m'autoriser à attribuer cet accident à une cause plutôt qu'à une autre.

Je livre à la publicité cette observation tout incomplète qu'elle est, parce qu'elle montre une tuméfaction de la prostate se manifestant tout-à-coup, en dehors des causes ordinaires qui avaient pu la produire précédemment, au moment où un catarrhe de vessie chronique paraissait avoir cédé aux modifications apportées, par l'emploi des eaux alcalines, dans les sécrétions de la muqueuse vésicale ; et parceque ce fait est le premier qui ait attiré mon attention, au commencement de ma pratique, sur la part que pouvaient prendre nos eaux dans le développement ou l'aggravation de certaines affections de la prostate.

XI. *Observat.* M.r l'Avocat T*** préfet d'une ville du Valais, âgé de 58 à 60 ans environ, d'une excellente constitution, d'une bonne santé, et ayant toujours eu une vie des plus régulières, commença à s'apercevoir, il y a deux ou trois ans, qu'il éprouvait un peu de gêne pour rendre ses urines, et quelque temps après, il éprouva une difficulté véritable dans l'émission du premier jet, lequel obtenu, l'urine s'écoulait alors, mais avec lenteur ; la vessie ne se débarrassait entièrement que lorsque le malade était allé à la garde-robe, et restait un instant dans une position accroupie.

Plus tard M.r T*** remarqua dans son urine des dépôts muqueux, et à tout cela vint s'ajouter un écoulement par l'urèthre. Tous ces symptômes varient d'intensité, sans causes appréciables, si ce n'est toutefois lorsque le malade boit du vin blanc ; il ne souffre pas d'ailleurs, les fonctions de la nutrition se font bien, et il peut vaquer à ses occupations habituelles.

Cet état finit par donner de l'inquiétude à M.r T*** d'autant plus que, depuis quelques semaines, il ressentait, de temps à autre, un peu d'ardeur dans l'urèthre pendant la miction. Il se décida à partir pour Évian, où il prenait les eaux depuis trois ou quatre jours, sans aucune direction, quand il vint me consulter.

Ce que me raconta le malade attira aussitôt mon attention vers la prostate, et une exploration, avec la sonde coudée du D.r Mercier, me fit constater une tuméfaction manifeste du lobe moyen. Je conseillai l'eau en boisson, dont il se trouvait déjà bien, disait-il, mais à dose très-modérée, un bain tiède d'une heure de durée chaque jour et un régime approprié. Je vis le malade tous les jours, surveillant attentivement l'effet de la médication. Il y eut une amélioration rapide ; vers le douzième jour, les urines, devenues claires, étaient rendues avec plus de facilité, le jet avait plus de force et la vessie paraissait se vider en entier ; le sommeil était bon. Mais l'écoulement qui

avait paru céder aussi, repirt avec plus d'intensité vers le quinzième jour, et le malade éprouva un peu de ténesme vers le col de la vessie, avec une légère ardeur dans le canal.

J'examinai de nouveau la prostate avec la plus grande prudence, elle me parut être dans le même état. J'engageai M.r T *** à cesser l'usage des eaux, de se reposer deux ou trois jours et de repartir. Je fis une prescription, et les deux journées suivantes tout semblait aller pour le mieux, sauf l'écoulement. M.r T ***, satisfait du soulagement obtenu, faisait ses préparatifs de départ pour le lendemain.

Mais dans la matinée même de ce jour, il me fit demander de très bonne heure; il venait de passer une mauvaise nuit, une dysurie des plus pénibles s'était déclarée, en dix ou quinze fois il avait rendu, au milieu des douleurs les plus vives, deux ou trois cuillerées d'une urine foncée, ammoniacale, dont le dépôt visqueux et sanguinolent adhérait au fond du vase; le pouls donnait quatre vingts pulsations, et le malade était affaissé. Le lendemain tous les symptômes ont empiré, malgré une médication active; les besoins d'uriner deviennent très fréquents, et c'est avec de grandes douleurs que le malade rend quelques grammes d'une urine sanguinolente et catarrhale, dont l'odeur est infecte; la prostration devient de plus en plus profonde, le malade découragé est pris de funestes pressentiments; il y a un peu de délire le soir.

M.r le D.r Besancenet, d'Aigle, l'ami et le médecin ordinaire du malade, est demandé. Il porte comme moi le diagnostic le plus grave. Nous convenons de quelques moyens à employer; mais la maladie fit des progrès rapides, la sécrétion urinaire se supprima tout-à-fait, les forces déclinèrent d'une manière effrayante, le délire survint et le malade succomba au septième jour d'une affection, dont la marche inexorable ne put être conjurée par rien, et devant laquelle les ressources de l'art restèrent impuissantes.

Ce cas malheureux, que je viens de citer dans ses principaux détails, doit-il être attribué à l'influence de la médication minérale alcaline? Il est certain que chez ce malade la tuméfaction de la prostate avait notablement augmenté de volume, comme j'ai pu m'en assurer par le toucher et le cathétérisme que j'ai dû pratiquer plusieurs fois. Mais quelle part a pris cette tuméfaction sur les désordres et la supression de la sécrétion urinaire? sont-ce, au contraire, les désordres eux-mêmes de cette fonction, ou ceux survenus dans la vessie, qui ont agi secondairement sur la prostate? n'ayant pu m'éclairer par l'anatomie pathologique, je ne peux qu'indiquer le fait, sans chercher pour le moment à l'interpréter, ou à lui découvrir des relations de cause

à effet plus ou moins hypothétiques. Un fait isolé ne saurait avoir une grande valeur ; mais, en cinq années, j'ai pu recueillir trois observations de cas à peu près semblables de tuméfactions de la prostate, qui tous les trois se sont terminés exactement de la même manière, après l'administration des eaux d'Évian ; et dans ces trois observations, l'état névralgique du col de la vessie, donné par M.r Civiale comme contr'indiquant l'emploi de certaines eaux minérales, ne m'a jamais paru bien démontré.

J'en conclus que dans le traitement de certaines affections des organes urinaires, liées à une hypertrophie ou tuméfaction morbide de la prostate, de nature, ou dans des conditions encore peu connues, la médication par les eaux alcalines d'Évian doit être surveillée de très près; que, dans ces cas, elle peut être nuisible, et quelques fois même, en exaspérant tous les symptômes de la maladie, elle fait courir aux malades les dangers les plus sérieux.

V.

Affections de l'utérus: L'action des eaux alcalines est d'une utilité incontestable dans quelques affections de la matrice ou de ses annexes. Dans la métrite chronique, elles favorisent la résolution de certains engorgements partiels ou généraux de l'utérus, avec induration plus ou moins considérable des tissus, qui entraînent habituellement des déplacements de l'organe, et donnent lieu à divers symptômes souvent très pénibles pour les femmes, et dont la gravité s'augmente par leur durée même.

Dans la métrite *granulée*, on peut obtenir en peu de temps, par les irrigations prolongées, la disparition des granulations et des ulcérations superficielles du col de l'utérus, qui, aussi bien que ses déviations, mettent obstacle à la fécondation, comme M.rs Chomel et Emery en ont rapporté quelques exemples irrécusables, entretiennent des leucorrhées, dont l'abondance ne tarde pas à affaiblir les malades; et réveillent toujours des sympathies du côté de l'estomac, apportant alors des perturbations fâcheuses dans les fonctions assimilatrices et nutritives.

Les eaux, administrées sous différentes formes, peuvent encore régulariser la menstruation dérangée ou empêchée par des causes diverses, que la dysménorrhée soit symptomatique ou fonctionnelle ; et elles modèrent ou font taire l'éréthisme nerveux qui accompagne si fréquemment les affections de matrice, et qui n'en est pas la moindre complication.

C'est dans quelques unes de ces affections principalement, et suivant leur forme ou l'état général des malades, que les eaux martiales sont indiquées, et que cel-

les d'Amphion, prises en même temps que les eaux alcalines, rendent de si grands services à Évian.

XII. *Observat.* M.me de S *** d'un tempérament nerveux, âgée de 28 ans., mariée à 19, eut deux accouchements heureux, et une fausse couche au sixième mois d'une troisième grossesse, dont elle eut beaucoup de peine à se remettre, et depuis cette époque, remontant à quatre années environ, sa santé, qui jusqu'alors avait toujours été excellente, devint de jour en jour plus mauvaise.

Elle commença à ressentir un poids dans le bas-ventre et sur le siége lorsqu'elle restait debout, ce qui l'obligeait de passer presque tout son temps sur une chaise longue; il survint ensuite une leucorrhée, dont l'écoulement abondant, accompagné de douleurs obtuses à la partie inférieure de la région hypogastrique, s'étendant irrégulièrement autour des hanches, et s'accompagnant d'une sensation profonde de pesanteur dans le bassin, fatiguait beaucoup la malade. Tous ces symptômes étaient cruellement exaspérés par l'approche des époques menstruelles très irrégulières, et dont le flux était souvent nul.

M.me de S *** qui ne voulut jamais permettre un examen direct, éprouva néanmoins des améliorations bien marquées des divers traitements qu'on lui fit suivre,

mais la maladie reprenait toujours le dessus avec une opiniâtreté désespérante. Enfin il se manifesta des troubles sérieux du côté de l'estomac, il y eut de l'anorexie, des nausées, de la cardialgie et tous les symtômes d'une dyspépsie portée au plus haut point. Ces désordres de la nutrition ajoutés à des pertes blanches abondantes, amenèrent vîte la malade dans l'état de délabrement où je la vis à son arrivée à Évian. Le toucher me permit de constater un gonflement considérable avec abaissement du col, et des granulations autour de l'orifice utérin; il y avait de la chaleur, et la pression exercée de bas en haut, sur quelques parties circonscrites du col, déterminaient de vives douleurs.

M.me de S *** arriva promptement à prendre, chaque jour, un bain d'une durée de deux heures, pendant lequel elle pratiquait des irrigations vaginales: mais ce ne fut qu'après dix ou douze jours d'essais et de précautions que l'estomac put supporter deux ou trois verrées d'eau dans la journée. Peu après, je conseillai l'eau ferrugineuse d'Amphion à petites doses; elle passa bien. Peu à peu les fonctions de l'estomac se rétablirent, les forces revinrent, la peau reprit de la souplesse, le teint, sa coloration naturelle, et, après une cure de cinq semaines, les règles apparurent et coulèrent modérément pendant cinq jours, sans réveiller ce cortége de douleurs que la malade redoutait. Je fis cesser toute mé-

dication, et après quelques jours de repos, M.me de S*** qui ne conservait de son affection qu'un peu d'engorgement du col, n'occasionnant presque pas de gêne, et dans lequel toute sensibilité morbide avait disparu, quitta Évian.

Elle y revint l'année suivante : les bons effets des eaux avaient continué à être très marqués après son retour ; l'état général était très amélioré, et avec quelques précautions dans le régime, les fonctions de l'estomac s'accomplissaient bien. L'embonpoint était revenu, la menstruation avait repris sa régularité, et sauf quelques malaises passagers, survenant au moment des règles, et une leucorrhée ordinairement insignifiante, M.me de S*** paraissait jouir de toute sa santé, et avait repris en partie ses habitudes du monde. Une seconde cure d'un mois, amena une guérison définitive.

VI.

Affections de l'estomac et des intestins : Depuis qu'on a secoué le joug des doctrines physiologiques, les médecins revenus à des idées moins exclusives sur la pathologie de l'estomac, s'accordent tous à reconnaître l'utilité de la médication alcaline dans la plupart des affections chroniques de cet organe. Qu'elles soient d'origines inflammatoires, ou, ce qui est le plus ordinaire, qu'elles soient sous la dépendance du système nerveux,

ces affections sont toujours caractérisées par des troubles fonctionnels, subordonnés aux modifications apportées dans les quantités ou les qualités des sécrétions de la muqueuse malade, ou à l'influence seulement des désordres de l'innervation.

Quelle que soit la durée, la nature ou le degré de ces affections, une fois la nutrition amoindrie et insuffisante, elles ne tardent pas à avoir un retentissement fâcheux sur tout l'organisme, car, comme l'a écrit le professeur Lordat, toute l'économie digère par l'estomac. Aussi c'est dans ces affections surtout si profondément débilitantes de cet organe, les gastrites, les dyspépsies et les gastralgies chroniques, que l'action salutaire des eaux d'Évian ne se traduit jamais sur l'état local primitivement affecté, qu'après avoir relevé les forces et modifié l'état général de l'organisation ; et c'est dans ces cas particulièrement que l'on voit la guérison, ou plus souvent de l'amélioration, ne survenir que quelque temps après une médication que les malades avaient d'abord cru sans effet.

XII. *Observat.* M.r M*** homme de lettres, âgé de quarante ans, d'une constitution mixte, me raconta à son arrivée à Évian, que depuis trois ans environ, à la suite de travaux de cabinet excessifs, et de vives préoccupations d'esprit, ses digestions,

toujours bonnes jusqu'alors, avaient commencé à se déranger; elles devinrent lentes, pénibles et toujours suivies d'éructations, de renvois acides et d'une fatigue extrême; il avait perdu l'appétit; la bouche était habituellement mauvaise; la langue saburrale à la base, était un peu rouge à la pointe, et l'épigastre douloureux à la pression: il y avait en outre une constipation des plus opiniâtres. M.r M *** dont le teint était mauvais et la peau sèche, disait avoir beaucoup maigri; cependant les forces étaient conservées assez pour permettre au malade de longues promenades. L'eau fut prescrite en bains et en douches ascendantes; quant à la boisson, les plus petites doses, surtout le matin, donnaient des nausées, et eurent tant de peine à passer, que le malade n'en voulut plus entendre parler. Il fut un matin à la source Bonnevie, et l'imitation le porta à goûter cette eau: il lui sembla qu'elle passait bien; en peu de jours, il put en prendre, sans fatigue, six verrées le matin, et autant dans l'après midi et la soirée.

Un régime sévère fut suivi, l'exercice, modéré d'abord, fut porté presque à la fatigue, et chaque soir, M.r M *** se faisait frictionner tout le corps avec un gant anglais, pour favoriser les fonctions de l'appareil dermoïde.

Sous l'influence de cette médication, le malade fut promptement soulagé, l'action des eaux s'étant dirigée

à la fois sur les organes de la sécrétion urinaire, et sur l'appareil digestif, l'on vit en même temps les urines couler en abondance, et les selles devenir fréquentes et faciles, l'appétit se réveiller et les digestions se rétablir promptement. Ce résultat fut obtenu en moins de cinq semaines.

XIII. *Observat.* M.me W *** âgée de 46 ans, d'une constitution délicate et d'une sensibilité excessive, n'est plus réglée depuis cinq ans; à la suite de chagrins très-vifs, elle éprouva bientôt tous les symptômes dyspéptiques les plus prononcés, et entr'autres des palpitations cœliaques très pénibles et des vomissements alimentaires après chaque repas. La malade en était arrivée à ne plus digérer, et qu'avec beaucoup de peine, de très petites quantités de viande hâchée, et du lait froid légèrement alcalisé par l'eau de chaux; quelques eaux minérales transportées, et particulièrement celles de Vichy, furent essayées sans résultat.

Cet état durait depuis quatre ans, quand la malade me fut adressée. L'état général était des plus mauvais, l'amaigrissement était très grand, les extrémités inférieures étaient œdématiées et froides, et la moindre pression sur l'épigastre occasionnait de la douleur et des nausées.

Les eaux furent administrées en bains d'abord et en

boisson, mais à doses très minimes, et encore fallut-il les additionner d'un peu de sirop diacode pour que l'estomac les conservât. Peu à peu la malade en vint à supporter deux verrées par matinée d'une eau gazeuse préparée avec l'eau martiale d'Amphion.

Enfin, après un mois de traitement, vingt deux bains et quelques douches ascendantes, la malade repartit, n'ayant obtenu d'effet appréciable que celui d'être débarrassée de ses vomissements, et un peu de mieux dans l'état général. Mais, quelques semaines après, elle commença à sentir une amélioration importante. Les douleurs cardialgiques disparurent, ainsi que le malaise après les repas, les forces revinrent avec l'appétit. Le gonflement, les éructations et la constipation persistèrent.

M.me W *** revint à Évian l'année suivante, l'aspect général de la malade me parut meilleur, mais il était loin d'être satisfaisant. Elle fut mise aussitôt à l'usage des eaux alcalines, et je prescrivis en outre de deux à six verrées d'eau ferrugineuse le matin. Elle repartit après une cure de trente jours, sans effets bien apparents; mais peu à peu toutes les fonctions se rétablirent, et quelques mois après Mme W *** avait obtenu une guérison qu'elle n'avait osé espérer aussi complète.

Ces deux observations nous montrent une même maladie développée sous l'influence de mêmes causes

dépressives, guérir après la stimulation des fonctions sécrétoires de la peau et des reins, et le rétablissement de la liberté du ventre, ce qu'il est souvent long et difficile d'obtenir. Dans la première, les forces étant conservées, la médication a pu agir promptement sur l'état local, et la guérison ne s'est pas fait attendre; dans la seconde, l'état général était profondément débilité, et ce n'est qu'après avoir ramené les forces au ton normal, que la médication a pu avoir prise sur la maladie.

Ce dernier fait prouve qu'il n'est pas toujours possible à la fin d'un traitement par les eaux d'Évian, de préjuger de ses résultats définitifs, et combien l'association des eaux martiales est précieuse dans quelques cas; ce qui se rapporterait pleinement à l'observation de M.r Durand-Fardel, que certaines dyspépsies se guérissent plus facilement à Vichy depuis la découverte de la source *Lardy*, qui contient de notables quantités de fer.

Dans quelques cas, et particulièrement quand l'affection est ancienne, ou que la constitution est très affaiblie, on peut bien obtenir une amélioration marquée dans l'état général, et voir malgré cela les phénomènes gastralgiques persister ou se reproduire avec la plus grande facilité. Ce fait inhérent à certaines conditions morbides ou idiosyncrasiques, et qu'il est impor-

tant de connaître au point de vue du diagnostic, est loin d'être rare, non seulement dans les dyspépsies, mais encore dans la plupart des affections chroniques des voies gastro-intestinales.

XIV. *Observat.* M.r B *** âgé de trente deux ans, d'une constitution nerveuse, et très impressionnable, après de longs voyages et des excès de toute nature, fut pris d'une gastro-entérite qui menaça sérieusement ses jours. La convalescence fut longue et souvent interrompue par des écarts de régime, dont le malade impatient ne comprenait pas l'inconvénient. La santé enfin parut revenir, mais M.r B *** conserva dès lors une susceptibilité d'intestins telle, que les causes les plus légères déterminaient, à coup sûr, le retour d'une diarrhée accompagnée de coliques et autres symptômes très fatigants.

A son arrivée à Évian, la peau était sèche, pâle, la face un peu crispée et l'amaigrissement très grand. Un régime sévère dut accompagner l'emploi des eaux alcalines; l'excitation fut très prononcée pendant la première moitié du traitement, après laquelle le calme revint; les fonctions cutanées parurent se rétablir d'abord, les selles plus régulières reprirent ensuite un aspect plus normal, et après vingt-cinq jours, M.r B *** partit, sinon guéri, du moins dans une voie d'amélioration qui faisait espérer une guérison certaine.

Je crois inutile d'insister davantage et de rapporter des observations de différentes maladies des voies gastriques et intestinales, guéries ou améliorées par les eaux d'Évian. Ce que nous savons de la nature et du mode d'action de ces eaux sur l'économie, doit suffire pour faire préjuger des cas nombreux et différents dans les quels on peut tirer un heureux parti de leur emploi.

VII.

Affections chroniques du foie; engorgements abdominaux: Entre toutes les eaux minérales alcalines, celles d'Évian jouissent d'une réputation justement méritée, non seulement dans les inflammations chroniques du foie, avec engorgement plus ou moins considérable de cet organe, mais encore dans l'ictère avec ou sans coliques hépatiques, et dans tous les embarras des vaisseaux biliaires.

Leur éfficacité n'est pas moins remarquable dans les tuméfactions de la rate, ainsi que dans tous les engorgements abdominaux chroniques, et c'est dans ces cas *d'obstruction* qu'elles méritent vraiment le nom de *fondantes*, par l'excitation qu'elles produisent dans la circulation abdominale, et le système de la veine-porte.

XV. *Observat.* M.r de R *** jeune capitaine d'artillerie, d'un tempérament nerveux et d'une bonne santé habi-

tuelle, ayant été exposé aux fatigues de son service dans un pays humide, marécageux, et dans des conditions climatériques mauvaises, contracta une fièvre intermittente à type variable. Traitée d'abord d'une manière peu suivie, cette fièvre devint rebelle au traitement, et après s'être reproduite plusieurs fois, elle détermina un état chloro-anémique bien prononcé, avec une tuméfaction considérable de la rate, occasionnant de la gêne et par fois de la douleur dans l'hypocondre gauche.

A son arrivée à Évian, M.r de R *** présentait tous les caractères de la cachexie paludéenne. Je lui conseillai les eaux d'Amphion en boisson le matin, et celles d'Évian prises sous diverses formes. L'aspect du malade présenta bien vite un changement favorable, la peau reprit une bonne coloration, mais la tuméfaction persistait. Une douche fut administrée sur la région splénique, elle occasionna une excitation extraordinaire; j'insistai malgré l'hésitation du malade, et après la quatrième douche, la rate était revenue à peu près à son volume normal.

Après un traitement de vingt-cinq jours M.r de R *** obtint une entière guérison.

VIII.

Concrétions tophacées. C'est une lésion caractéristique de la diathèse goutteuse ou arthritique; elles se

forment, après des accès de goutte plus ou moins répétés, le plus ordinairement autour des petites articulations, et quelquefois dans l'articulation elle-même.

Leur composition, d'après Wollaston, serait principalement formée d'urate de soude, et Barruel a trouvé qu'elles étaient formées par un mélange d'urate de soude et de phosphate de chaux. Leur volume comme leur nombre est très variable.

Ces dépôts ont l'inconvénient de déformer les articulations, d'en gêner les mouvements, et quelquefois même de rendre impotents les malheureux malades, en les privant entièrement de l'usage de leurs pieds et de leurs mains, comme j'ai eu occasion d'en observer quelques exemples.

Sous l'influence des eaux alcalines, prises en boisson, et surtout en douches locales, ces concrétions disparaissent quelquefois très rapidement, quand elles ne sont pas trop anciennes, trop volumineuses, et que le malade n'a pas une constitution trop épuisée.

XVI. *Observat.* M.me G *** âgée de soixante ans environ, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution, éprouvait une singulière affection dans l'articulation métacarpo-phalangienne du pouce gauche. A quelques mouvements inconsidérés de la main, ce doigt se luxait en bas, et venait s'appliquer contre la face palmaire; cette luxation qui se réduisait sans difficulté, se reproduisait

aussi avec la plus grande facilité, et toujours avec des douleurs très vives, qui arrachaient des cris à la malade. Cette luxation avait surtout lieu la nuit, et troublait ainsi douloureusement le sommeil. Différents moyens furent essayés inutilement, et M.me G *** était obligée de soutenir son pouce par une attelle. L'articulation, d'ailleurs, examinée avec le plus grand soin, n'offrait absolument rien en apparence qui pût faire soupçonner une maladie; tous les mouvements du pouce pouvaient se faire dans leur étendue normale, sans occasionner la moindre douleur.

M.me G *** était née de parents goutteux, et avait elle-même, il y a quelques années, fait deux saisons à Vichy pour une affection de cette nature. Je pensai que probablement celle-ci tenait à quelques concrétions déposées sous les tendons, ou dans l'articulation même, et que leur volume ou leur siége les dérobait à toute recherche. Je conseillai les eaux; les bains furent mal supportés, il en avait été de même à Vichy : la malade dut s'en tenir à des douches locales avec l'eau de Bonnevie, qu'elle faisait dans son appartement.

Au bout d'un mois environ, M.me G *** qui s'était résignée à vivre avec son mal, et qui n'était venue à Évian que pour accompagner sa petite fille malade, fut parfaitement guérie. J'ai continué à la voir encore pendant deux mois, et l'affection n'a pas reparu.

RÉGIME ET HYGIÈNE A OBSERVER

PENDANT LA CURE.

Le régime concourt puissamment à l'action des eaux, et si les malades, en général, en comprenaient mieux l'importance pendant la cure, on obtiendrait certainement des succès plus complets et plus nombreux.

Mais la plupart des baigneurs vivent à table d'hôte, où la variété des mets et le piquant de la conversation leur font souvent oublier de se tenir en garde contre l'appétit, que développent ordinairement les eaux d'Évian, et qui par fois ne saurait être satisfait sans inconvénient, surtout quand les voies digestives sont en mauvais état.

Comme l'a remarqué M.r Durand-Fardel, le régime diététique ne doit point être subordonné d'une manière exclusive à la nature chimique du traitement, mais il sera basé sur la nature de la maladie elle-même, sur la constitution et l'état général du malade. Devant ainsi varier suivant une foule de circontances, qui se rattachent quelquefois à des considérations scientifiques d'un

ordre très-relevé, le régime sera entièrement soumis à l'appréciation du médecin.

Quand aux règles d'hygiène à observer pendant la cure, si elles sont à peu près les mêmes pour tous, elles n'en doivent pas moins être observées avec le plus grand soin : elles se rattachent à toutes les conditions de la vie, non seulement dans l'ordre physique, mais encore dans l'ordre moral ; et c'est un sujet perpétuel de méditation pour le médecin observateur, qui sait ainsi tout faire concourir au succès d'une médication : promenades, lectures, conversations, nouvelles liaisons, plaisirs et amusements de toute espèce, pris dans de justes mesures, et dirigés avec art, deviennent dans ses mains de précieux agents de guérison.

« Lorsque vous arrivez aux eaux minérales, dit Alibert, faites comme si vous entriez dans le temple d'Esculape ; laissez à la porte toutes les passions qui ont agité votre âme, toutes les affaires qui ont si longtemps tourmenté votre esprit ».

EAU FERRUGINEUSE ACIDULE

D'AMPHION.

A deux kilomètres environ d'Évian, dans un site ravissant, au bord du lac et sous de frais ombrages, on trouve la source ferrugineuse d'Amphion.

Ses eaux très anciennement connues, ont joui d'une grande vogue autrefois, et vers la fin du dernier siècle, elles avaient le privilége d'attirer, chaque année, la Duchesse du Chablais et une foule de grands personnages. Mais le grand orage de 1789 emporta dans son tourbillon tous les priviléges, et la source d'Amphion coula solitaire et presque oubliée pendant de longues années.

Les temps meilleurs sont revenus, et elle a repris enfin le rang d'où l'ingratitude et l'abandon l'avaient fait descendre, et ses propriétés salutaires lui assurent de plus en plus une place distinguée parmi les eaux martiales. Une main intelligente vient de transformer Amphion, et de donner à la fontaine bienfaisante un entourage digne de sa ré-

putation et plus en rapport avec les besoins actuels. Un kiosque élégant a remplacé le hangard sordide sous lequel la laissait croupir une administration insoucieuse de tout progrès : un magnifique jardin anglais, un hôtel avec ses dépendances, un casino coquet et de brillants salons qu'on vient d'achever, offrent aux buveurs tout le confort de la vie élégante ; et le nouvel entrepreneur promet pour la belle saison des fêtes et des plaisirs, qui doivent retenir les touristes avides d'émotions au milieu d'une nature incomparable de beauté.

Dans les eaux ferrugineuses d'Amphion le fer est tenu en dissolution par l'acide carbonique en excès, que l'on voit se dégager à leur surface en bulles nombreuses, et qui leur donne de l'analogie avec celles de Spa, de Bussang et quelques autres. Leur température froide est invariable par tous les temps ; elles sont limpides, d'une saveur styptique et atramentaire, ayant une odeur légèrement sulfureuse. Lorsqu'elles sont exposées à l'air, à la lumière, ou à la chaleur, elles laissent déposer une poudre rouge ocracée de sesqui-oxide ferrique insoluble, qui tapisse les conduits qu'elles traversent ou le fond du vase qui les contient, et il ne reste plus alors dans la partie liquide que quelques traces de carbonate ferreux.

Leur nature très altérable ne permet donc pas de les transporter au loin.

La seule analyse connue de ces eaux fut faite en 1787 par Tingry ; il obtint par 100 livres d'eau :

	Gros	*Grains*
Acide aérien	5	5
Fer supposé divisé mécaniq.t	«	15
Sélén. en partie aiguil. . .	«	54
Sel marin calcaire . . .	«	12 forts.
Alcali minéral	«	10
Terre calcaire	2	8
Magnésie	«	15
Terre argilleuse dissoluble .	«	8
Terre argilleuse indissoluble	«	12
Matière extract. résin. . .	«	1
TOTAL .	8	40

Ce travail qui remonte à plus d'un demi siècle, ne saurait avoir une grande valeur aujourd'hui : il indique déjà une notable proportion de fer, qui n'existe jamais qu'à faible dose dans les eaux ferrugineuses. Ainsi l'eau de Spa, par exemple, ne donne que 0, 0608 d'oxide de fer par litre dans la source la plus chargée.

Les eaux d'Amphion se prennent en boisson, de préférence le matin, par verrées, dont le nombre sera proportionné à la susceptibilité et aux forces digestives des buveurs : il est donc prudent de débuter toujours par de petites doses. Elles produisent quelquefois, par l'acide carbonique qui s'en dégage, une sorte d'ivresse ou d'engourdissement qui invite au sommeil.

Elles sont employées avec succès dans toutes les maladies où il est nécessaire de tonifier l'économie, et de rendre au sang appauvri les richesses qui lui manquent. Ainsi les pâles couleurs, ou la chlorose qui domine si souvent la pathologie des femmes; les troubles de la menstruation, la dysménorrhée, l'aménorrhée, et certaines métrorrhagies; la stérilité, etc. En relevant rapidement les forces, elles hâtent la guérison des convalescents débilités par de longues maladies, ou anémiés par des saignées trop abondantes ou trop répétées; elles font disparaître certains engorgements ou des œdèmes entretenus par défaut de réactions suffisantes.

Elles prêtent généreusement leur concours aux eaux alcalines, et il n'est point douteux, que dans beaucoup de cas, elles ne prennent la plus grande part aux succès qui font la réputation de ces dernières.

Il est inutile, je crois, de signaler par des faits l'utilité vraiment étonnante qu'on peut retirer du fer administré à l'état soluble. La science thérapeutique est complète sur ce point. Il y a du reste bien loin des quantités de fer que nous prescrivons dans la médecine ordinaire, à celles qui semblent pénétrer dans l'économie sous forme d'eaux minérales. C'est, sans contredit, à l'état de dissolution et d'extrême division du fer pris sous cette forme, qu'il faut attribuer une telle efficacité, et surtout à son union avec d'autres principes minéralisateurs.

SOURCE FERRUGINEUSE DE LA GRANDE-RIVE.

Plus rapprochée d'Évian, la source de la Grande-Rive paraît moins minéralisée que la première.

Elle convient surtout aux estomacs délicats, qu'elle prépare à supporter mieux les eaux d'Amphion; et sa position au bout d'un joli chemin bien ombragé, en fait un but de promenade utile et agréable.

La calomnie qui s'attache quelquefois aux plus modestes, accuse cette source de contenir du cuivre, et d'avoir des propriétés toxiques. Je ne sais sur quoi est fondée cette assertion, qu'aucune analyse n'a démontrée.

Cette eau, du reste, sert aux usages domestiques de quelques familles qui la préfèrent à toute autre, ce qui doit suffire à sa justification. J'ai déjà eu à me louer d'y avoir envoyé quelques malades, que les eaux d'Amphion excitaient trop, et je ne doute pas que la source de la Grande-Rive ne devienne une richesse thérapeutique de plus, et ne contribue un jour à la prospérité d'Évian et au soulagement des malades.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

Introduction 5
Topographie d'Évian 11
Histoire des sources alcalines 17
I. Source Cachat 17
Établissement 20
II. Source Bonnevie 23
III. Source Montmasson 28
IV. Source Guillot 28
V. Source Corporau 29
Propriétés physiques 32
Propriétés chimiques 33
Mode d'administration 41
I. Boisson 41
II. Bains 43
III. Douches 44
IV. Injections et lotions 47
Action des eaux 51
Emploi thérapeutique 61
I. Gravelle et calculs 64
II. Catarrhe vésical 74
II. Affections de la prostate 83

IV. Affections de l'utérus 92
V. Affections de l'estomac et des intestins 96
VI. Affections du foie et engorgements abdom. . 103
VII. Concrétions tophacées 104
Régime et hygiène 107
Amphion 109
Grande-Rive 113
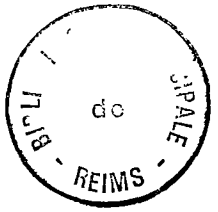
FIN.